



2016

Atlas des paysages de Saint-Nazaire




Saint-Nazaire
port d'attache(s)

La Ville de Saint-Nazaire a souhaité se doter d'un Atlas des Paysages. L'intérêt de ce document est triple.

Premièrement, il propose une lecture transversale du paysage en portant son regard sur la topographie* du territoire, la végétation et l'hydrographie*, les aménagements opérés par l'homme. Il rend compte d'une situation actuelle en la replaçant dans une évolution historique. Car Saint-Nazaire, « ville nouvelle » du XIX^e siècle partiellement reconstruite au XX^e siècle, s'inscrit également dans un territoire multiséculaire*.

L'Atlas des Paysages propose un diagnostic à partager, entre la collectivité et ses partenaires, mais aussi avec la population et les acteurs de la vie civile. C'est un document public ayant vocation à identifier, révéler et caractériser les identités paysagères de Saint-Nazaire, ville de confluences entre l'estuaire, l'océan, la Brière et le bocage.

L'Atlas des Paysages constitue aussi une base de travail pour imaginer Saint-Nazaire demain. La ville a connu plusieurs vies, plusieurs renaissances. Tel un livre ouvert, son évolution est lisible à travers ses quartiers. Par son articulation avec des documents structurants de la politique publique, tel que le Plan Local d'Urbanisme,

l'Atlas des Paysages représente un document-socle sur lequel appuyer les actions d'aménagement et de ménagement du territoire, à l'échelle du particulier comme de celle de la Ville.

L'atlas représente le premier volet du Schéma Directeur Paysager que la Ville est en train d'élaborer. Le second volet aura pour objectif de définir un schéma d'orientations de qualités paysagères au sein de chaque secteur et sous-secteur paysagé. Puis dans un troisième temps, il s'agira d'articuler ces travaux avec une déclinaison d'outils opérationnels tel que le plan de fleurissement.

Le Schéma Directeur Paysager va contribuer à mettre en relation un ensemble d'orientations fortes sur le territoire comme la mise en œuvre de la trame verte et bleue qui revêt des enjeux de multifonctionnalité en matière d'aménagement et de préservation (biodiversité, usages sociaux des espaces, déplacements doux, gestion qualitatif des espaces) ainsi que sur la nature en ville.

Bien sûr, ce document n'est pas figé. En tant que révélateur des identités paysagères de Saint-Nazaire, il a vocation à être actualisé au gré des transformations du territoire. »

* se référer au lexique

1

chapitre **Lecture de Paysage** p. 7

Le grand territoire de Saint-Nazaire p. 8

- un relief singulier
- une métropole verte et bleue
- les grands paysages départementaux

Caractéristiques de la commune p. 13

- la topographie
- la couverture végétale et aquatique
- Saint-Nazaire au XVIII^e
- le tracé des voies
- les phases d'expansion de la ville depuis le XIX^e
- synthèse des paysages

2

chapitre **Secteurs paysagers** p. 25

- la ville industrialo-portuaire
- la ville linéaire
- la ville lisière
- la ville littorale
- le coteau maritime
- la ville bocagère
- les Marches de Brière
- la Brière nazairienne



3

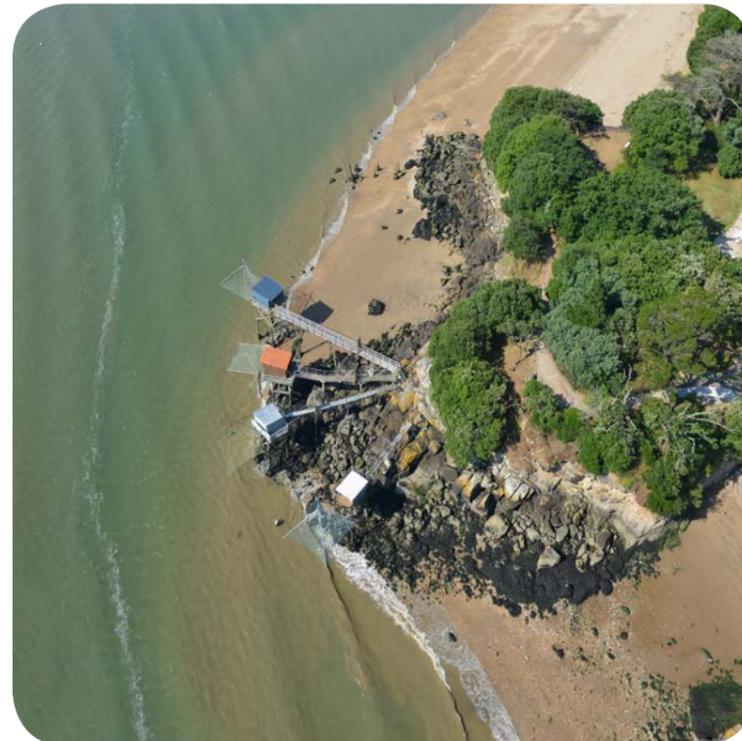
chapitre **Sous-secteurs paysagers** p. 45

- le bourg estuarien
- les grands objets industrialo-portuaires
- la proue urbaine
- la ville au cordeau
- la ville composite
- la ville et son parc
- la ville et ses étangs
- la ville et son bois
- la ville jardin
- la baie urbaine
- la corniche urbaine
- la corniche boisée
- le bourg balnéaire
- les plages boisées
- le bocage maritime habité
- la ville aux connexions vertes
- les activités aux portes du bocage
- le bocage habité
- le bourg et son étang
- le bourg commercial
- l'agriculture aux portes de la Brière
- le bocage industriel
- les marais urbains
- les marais traditionnels

Lexique /bibliographie/référence p.96

chapitre **1** **Lecture de paysages**

Le grand territoire de Saint-Nazaire

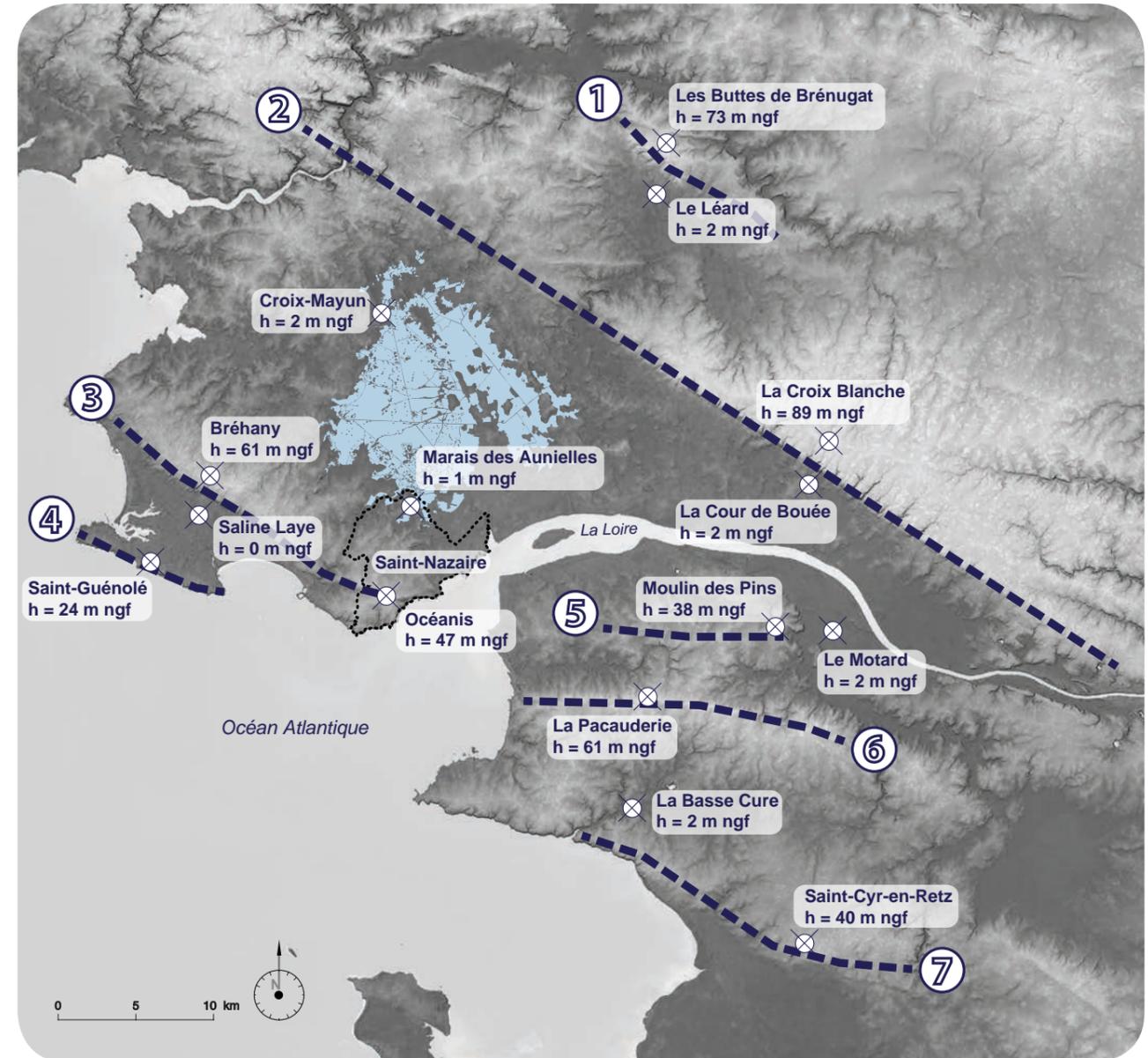


Le grand territoire de Saint-Nazaire

Un relief singulier

Saint-Nazaire se situe dans un grand territoire marqué par une succession de lignes de crêtes* parallèles et de dépressions* : estuaire de la Loire, marais de Brière, etc. La partie ouest du territoire communal s'inscrit ainsi dans le prolongement du coteau guérandais tandis que la frange est se connecte à la plaine estuarienne, et que le secteur nord marque l'entrée en Brière.

* se référer au lexique



- ① Crête de Saint-Gildas-des-Bois
- ② Sillon de Bretagne
- ③ Coteau de Guérande
- ④ Crête Le Croisic / Penchâteau

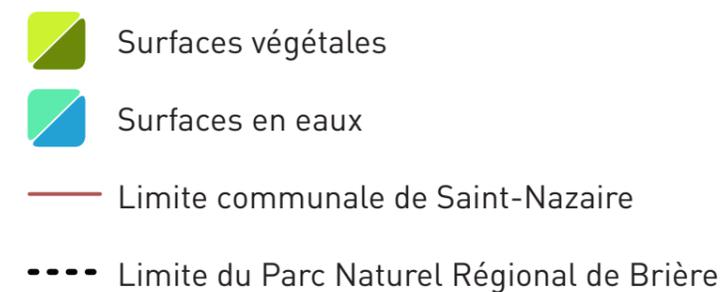
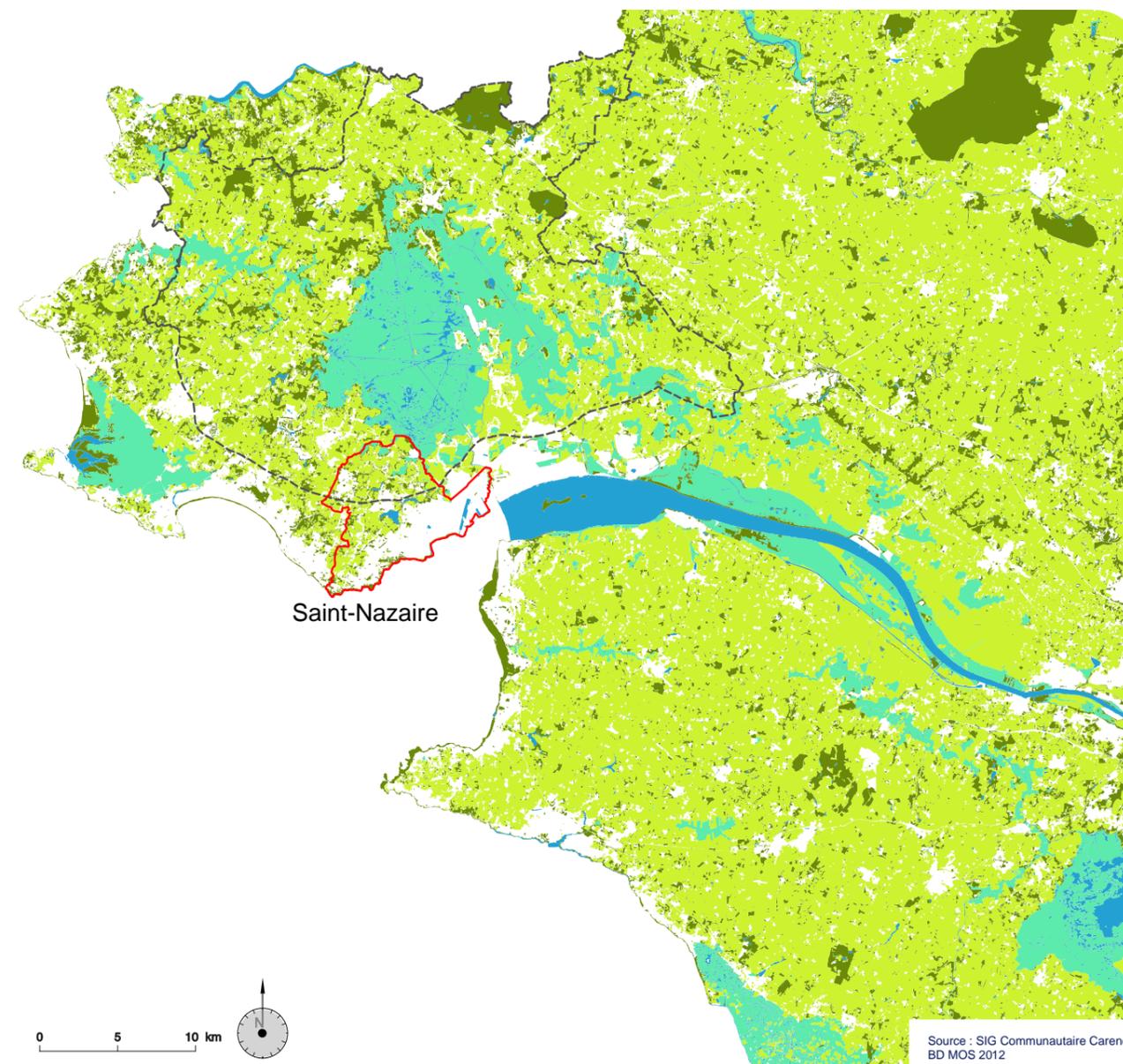
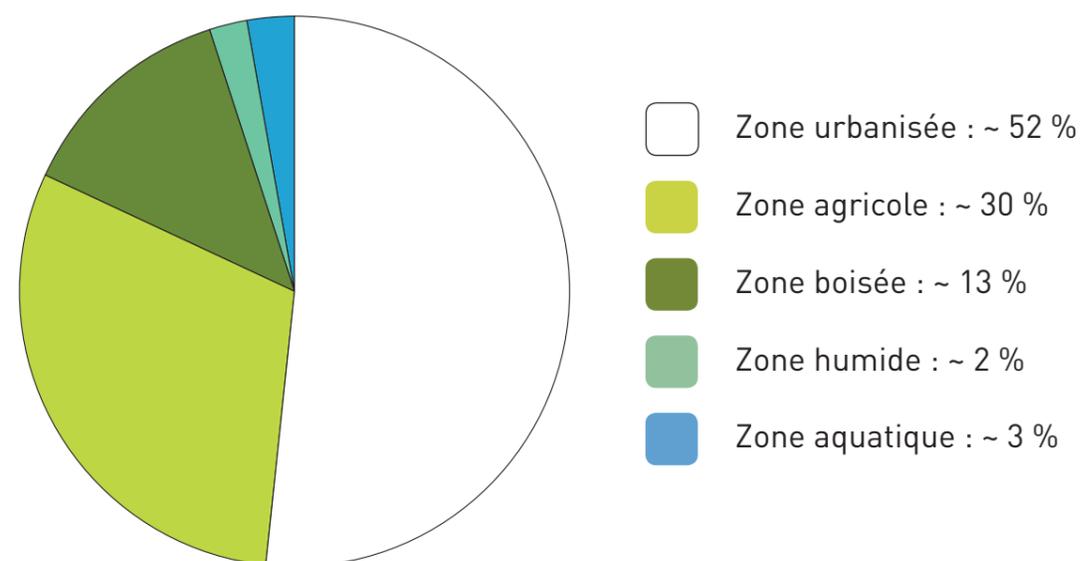
- ⑤ Promontoire Saint-Viaud / Frossay
- ⑥ Coteau de Saint-Père-en-Retz
- ⑦ Ligne Pornic / Rocheservière
- ⊗ Point topographique - ngf*

- Limite communale de Saint-Nazaire
- Brière

Une métropole verte et bleue

Le territoire de la métropole Nantes – Saint-Nazaire se distingue par la prédominance de terres cultivées ainsi que par la présence de l'eau sous différentes formes : douce, saumâtre, salée. Ces caractéristiques se trouvent concentrées au sein du territoire nazairien. Si l'urbanisation occupe la moitié de l'espace, du sud-ouest au nord-est, les surfaces restantes présentent un caractère tantôt bocager, tantôt boisé, tantôt de marais.

Répartition des surfaces de Saint-Nazaire par type d'occupation :



Les grands paysages départementaux

L'Atlas des Paysages de Loire-Atlantique a caractérisé les grands paysages du département. Saint-Nazaire se situe au croisement de plusieurs d'entre eux et s'affirme ainsi comme un carrefour d'identités.

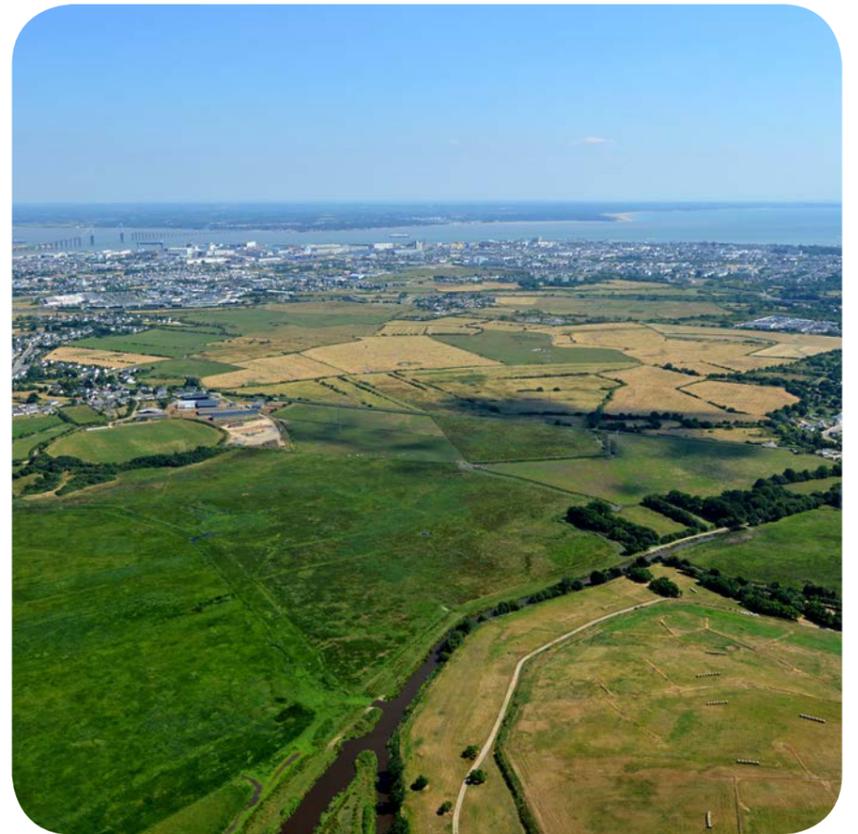


- La presqu'île guérandaise
- La Côte urbanisée
- La Loire monumentale
- Les grands marais
- La Loire estuarienne

- Le plateau bocager méridional
- Le plateau viticole
- Couronne viticole composite
- L'agglomération nantaise
- La ville rivulaire*

- Les contreforts ligériens du pays d'Ancenis
- Les marches de Bretagne orientales
- Les marches de Bretagne occidentales
- Le bocage suspendu du sillon de Bretagne

* se référer au lexique



Saint-Nazaire est en situation d'avant-poste sur l'estuaire de la Loire, l'océan et la Brière.

chapitre **1**

Lecture de paysages

Caractéristiques de la commune



Caractéristiques de la commune

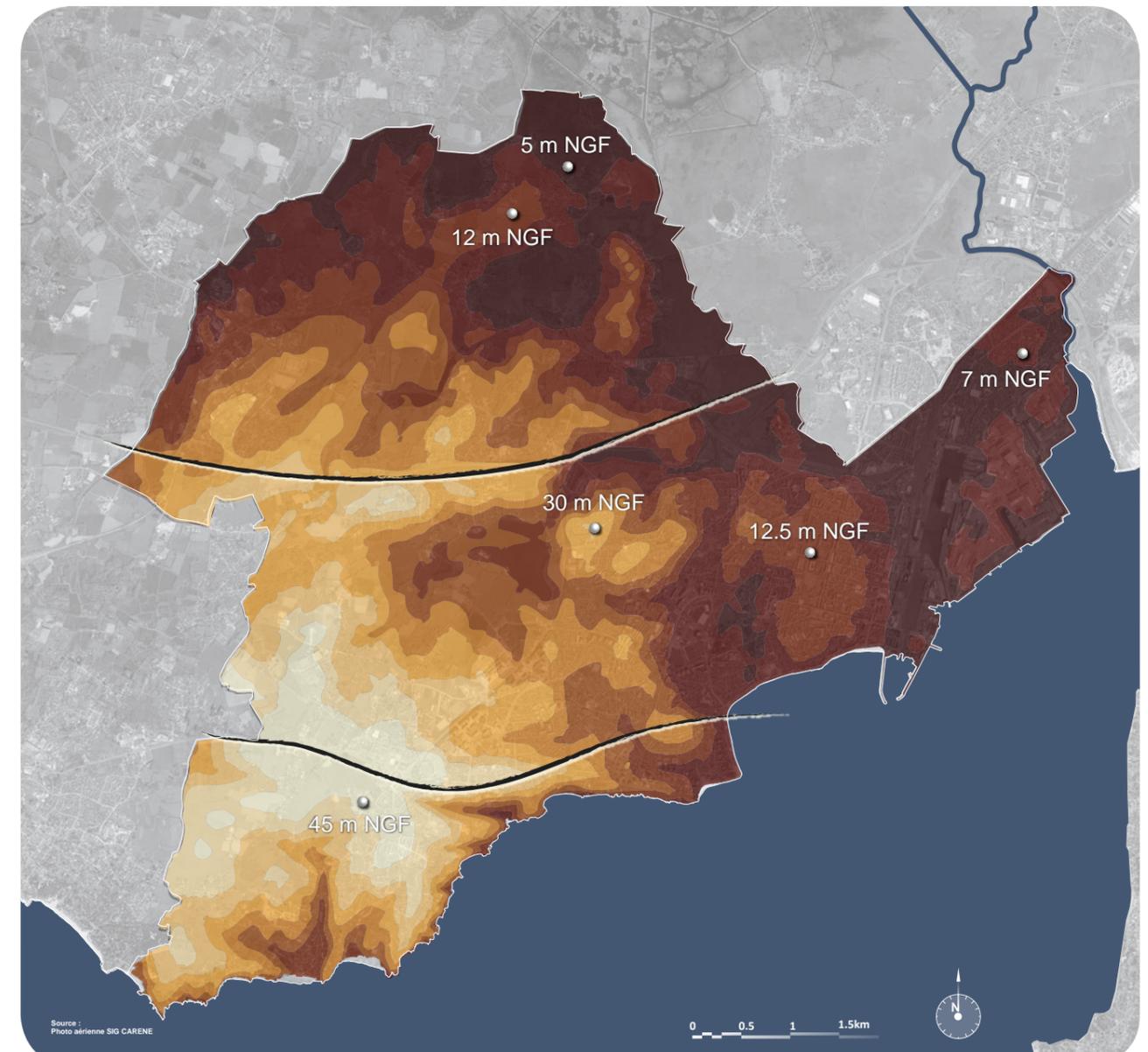
Le paysage se définit comme « une partie de territoire... dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et / ou humains et de leurs inter-relations ». (Définition donnée dans la Convention Européenne du Paysage – Florence, 2000).

La caractérisation des paysages nazairiens procède de l'analyse croisée des caractéristiques du territoire-support de la ville (topographie, pièces végétales et hydrographiques) et des modalités d'implantation humaine (phases d'expansion urbaine, tracé des voies).

La topographie

Saint-Nazaire s'inscrit à l'interface entre l'estuaire de la Loire, la grande Brière et le coteau guérandais. Sa topographie reflète ce positionnement. D'est en ouest, le relief va s'accroissant et la ville prend de la hauteur par rapport à l'océan. Du sud au nord, deux crêtes principales caractérisent des versants tantôt orientés vers la mer, tantôt vers les marais.

Si l'organisation de la ville a pu estomper la topographie, il n'en demeure pas moins des marches qui entraînent des basculements d'un paysage à l'autre. C'est le cas, par exemple, de la plongée vers l'océan depuis le Pertuischaud, en empruntant la rue Antoine Parmentier.



La couverture végétale et aquatique

Le Plan Local d'Urbanisme recense les éléments de la trame verte (espaces végétalisés) et bleue (espaces en eau) locale. Sans être exhaustive, cette compilation donne un premier aperçu de la variété des situations naturelles sur le territoire communal.

- Arbres remarquables
- Espaces boisés classés haies protégées

Réservoirs de biodiversité

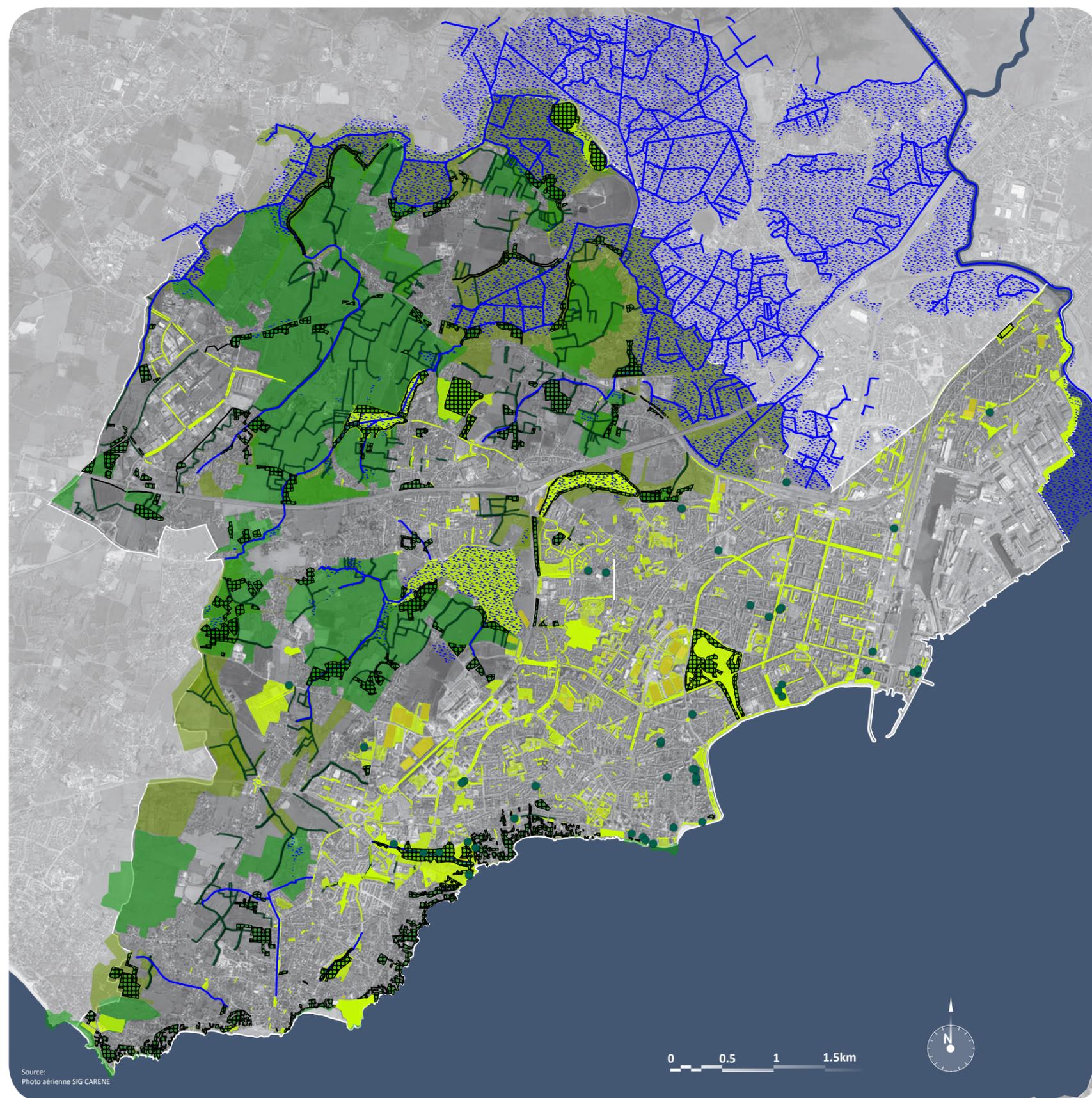
- Trame bleue
- Trame verte

Corridors écologiques

- Trame bleue
- Trame verte

Nature en ville

- Parc - square - friche urbaine - espace cultivé - jardins familiaux
- Equipements sportifs



Carte simplifiée de la trame verte et bleue
cf. PLU

Saint-Nazaire au XVIII^e

Voici une interprétation de la carte de Cassini* qui offre une lecture du paysage de Saint-Nazaire au XVIII^e siècle.

Avec toutes les imprécisions relatives aux outils de l'époque pour réaliser cette carte, certains décalages existent en superposant le périmètre communal actuel à celui du XVII^e siècle.

Analyse

Le territoire nazairien était principalement occupé au nord-est par les marais de Brière et les cours d'eau. Au sud, la mer, l'estuaire et les ruisseaux côtiers avaient une forte influence sur l'espace terrestre. Entre ces deux fortes entités le paysage était marqué par la campagne.

Le relief et l'hydrographie

La lecture hydrographique de l'époque explique la géomorphologie du territoire actuel.

Le développement des activités humaines (portuaires, industrielles, agricoles, urbaines) explique pour partie l'amointrissement du chevelu hydrographique au fil du temps. Ce réseau aujourd'hui peu perceptible dans le paysage a conservé différentes traces : plan d'eau, cours d'eau (parfois temporaires), vallées.

Les grands ensembles aquatiques

Les marais de Brière et les cours d'eau pénétraient plus largement les terres. Pour y développer l'agriculture, l'homme a mis en place un réseau de canaux.

L'espace maritime et estuarien imprégnait également plus fortement le territoire. L'espace gagné sur la mer au cours des décennies a modifié le trait de côte marquant plus franchement, à certains endroits, les limites terre-mer.

Eau salée, eau douce et eau saumâtre marquaient profondément le paysage.

La toponymie

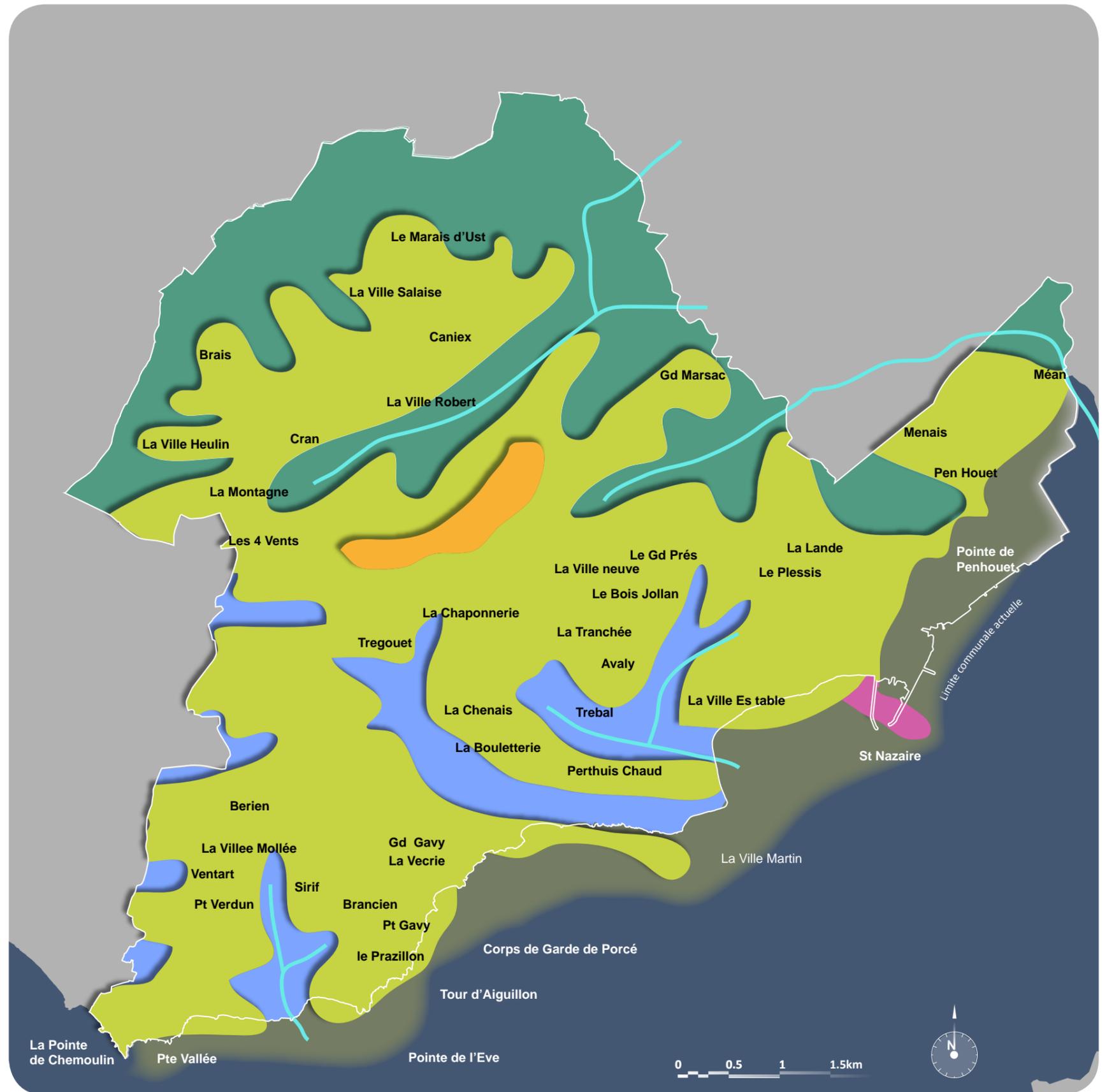
La toponymie* des lieux fait partie des éléments de compréhension du territoire. Certains endroits n'ont pas changé de dénomination (seule l'orthographe a parfois évolué) et très souvent, les noms associés aux lieux sont représentatifs du type de sol, du mode d'occupation et d'usage des espaces au XVIII^e.

En breton, « Prazillon » signifie « prés humide », « Brancieux » traduit « colline humide ».

En vieux français, « Brais » veut dire « boue » ou « terre grasse » (fréquent dans les zones des marais).

« Tregouet » est employé pour signifier « Passage du bois ».

-  Marais de Brière
-  Zone de dépression topographique (zone humide - bras de mer)
-  Cours d'eau - ruisseau côtier
-  Estran*
-  Ensemble naturel - agricole
-  Espace urbain
-  Mer - Estuaire de la Loire
-  Butte - belvédère



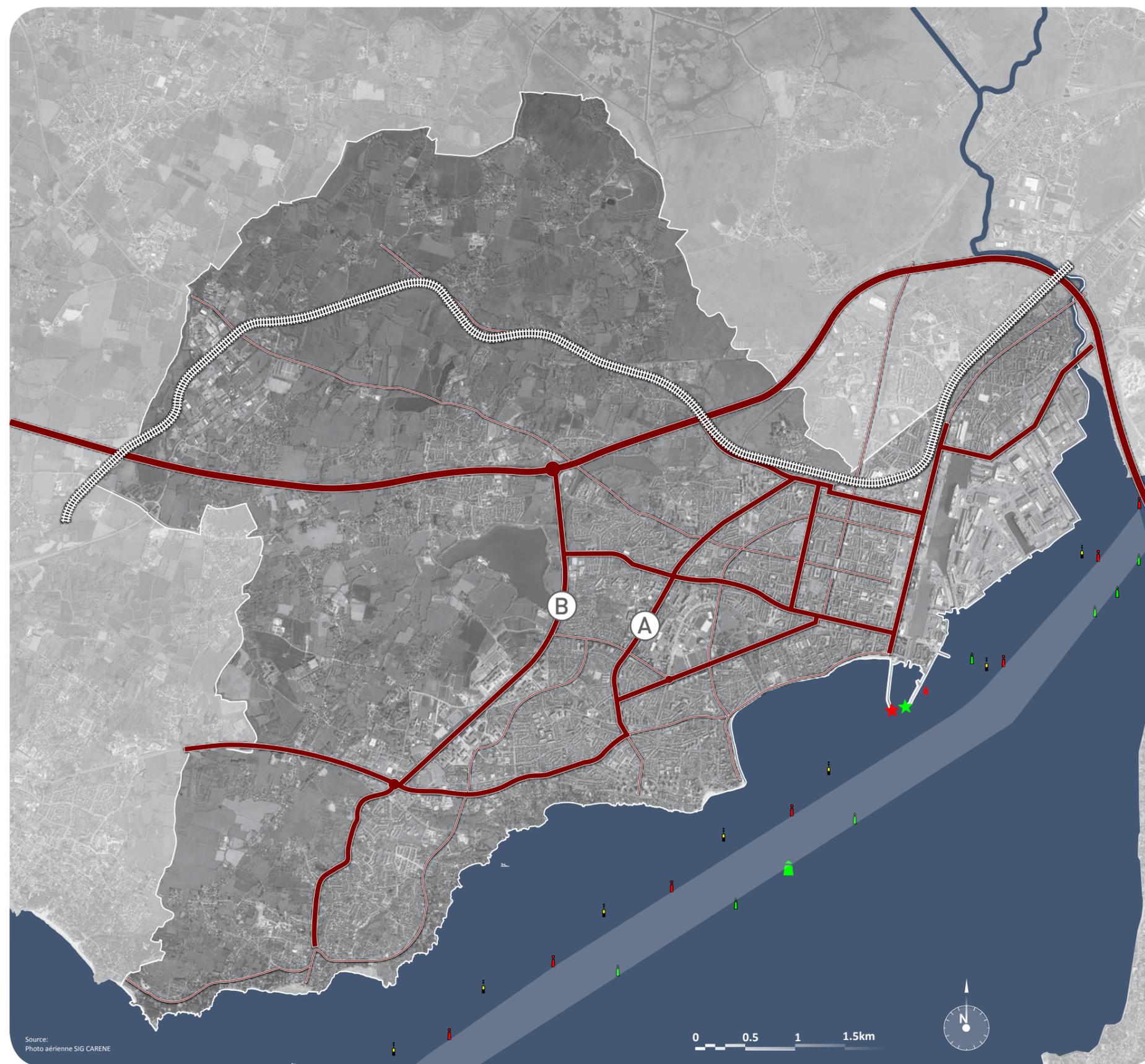
* se référer au lexique

Le tracé des voies voie ferrée / voie navigable

La trame viaire communale joue un rôle majeur dans la partition des paysages comme dans leur liaison. Chaque phase d'expansion urbaine a été contenue par une armature routière principale, comme les boulevards du Docteur Laennec (A) ou Georges Charpak (B).

Le couloir de navigation a toujours fait partie du paysage nazairien.

La voie ferrée a quant à elle évolué dans le paysage après la seconde guerre mondiale.

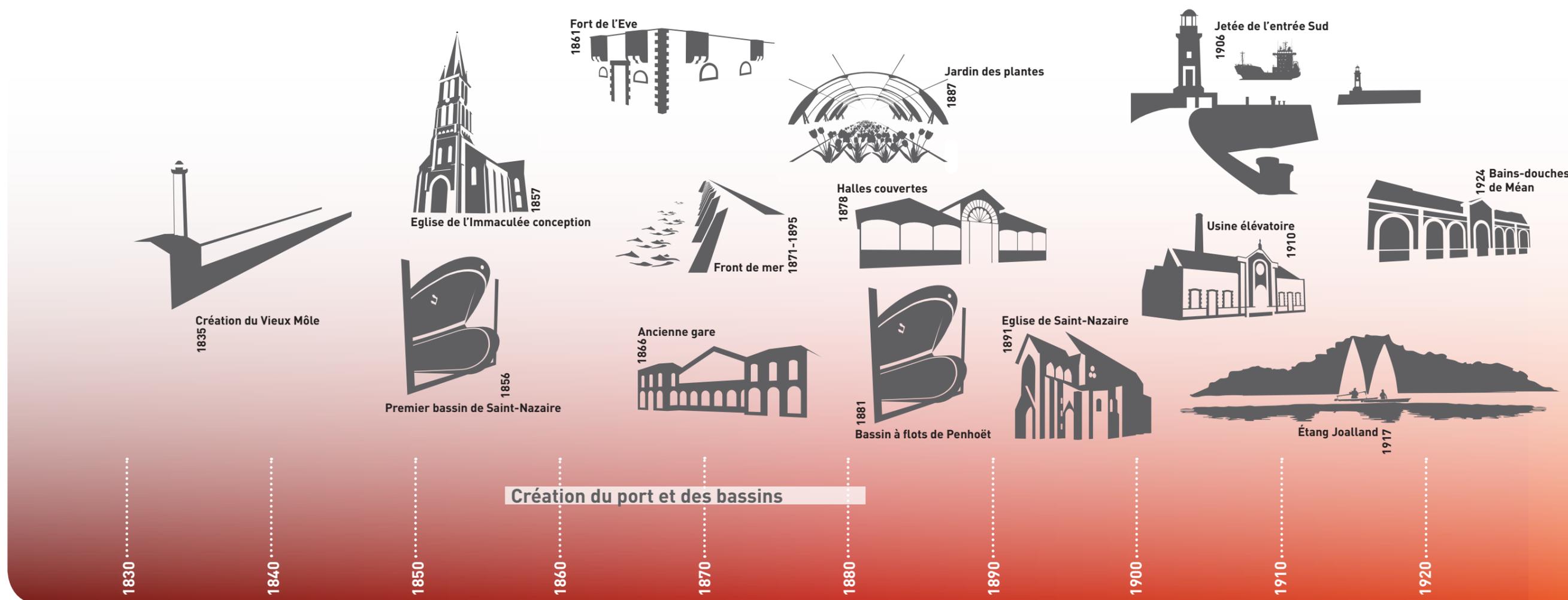
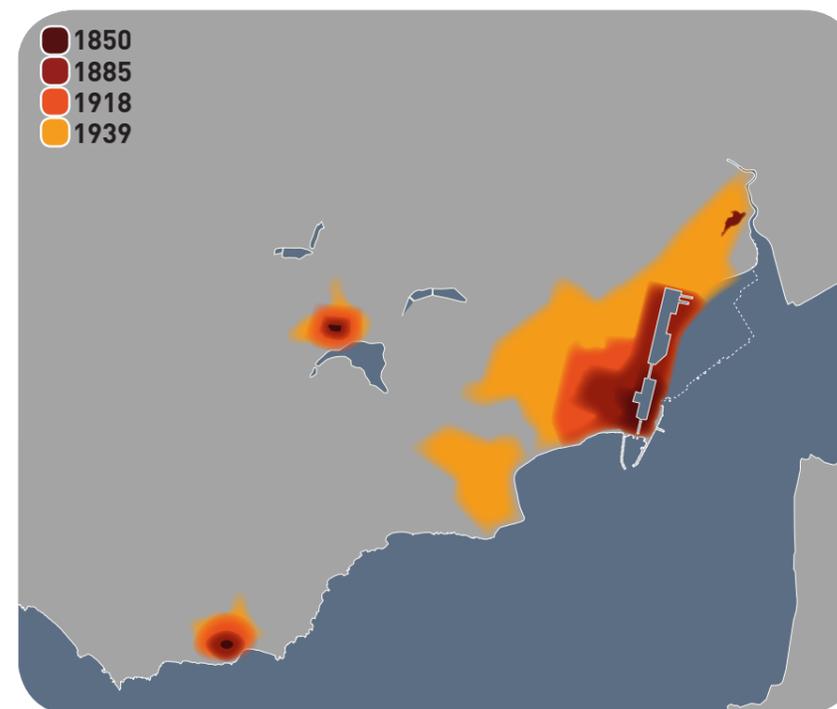
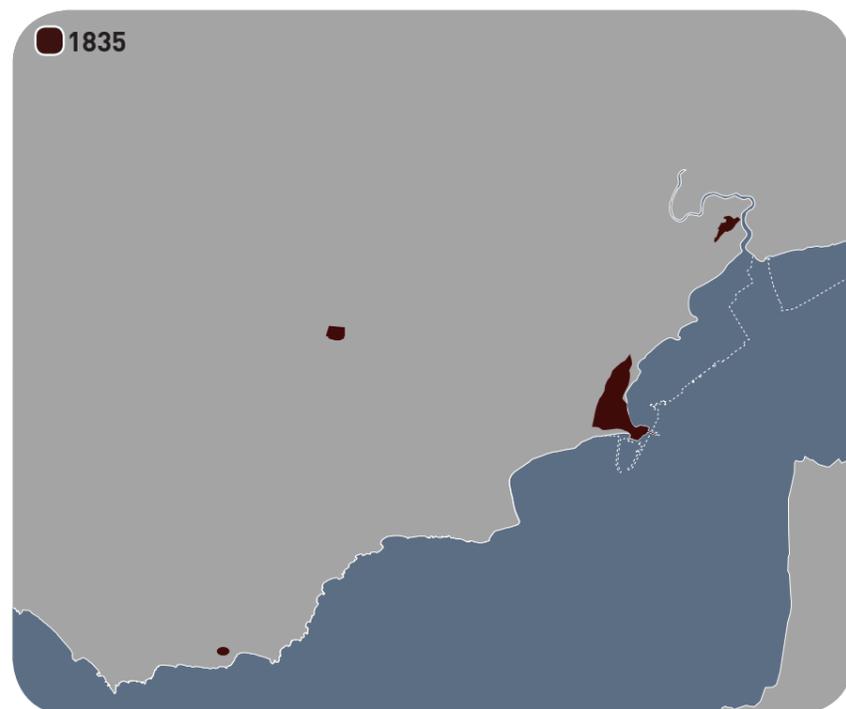


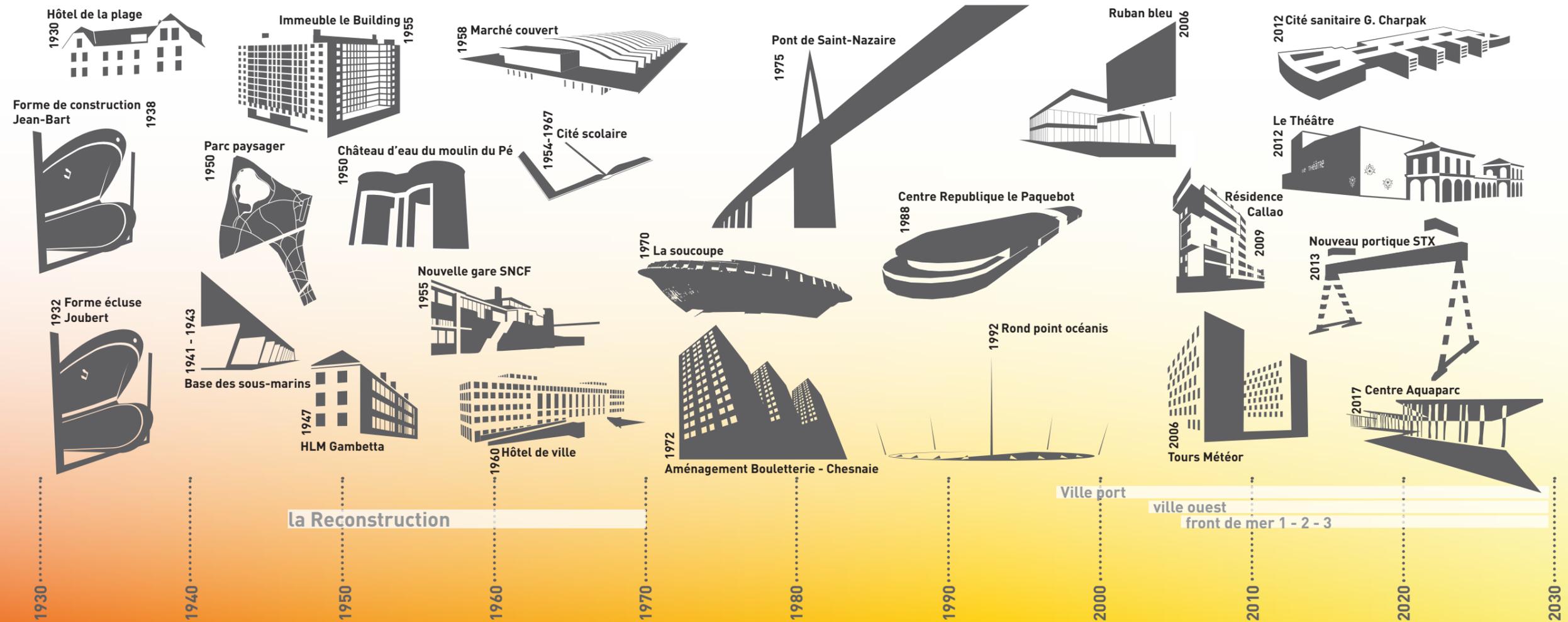
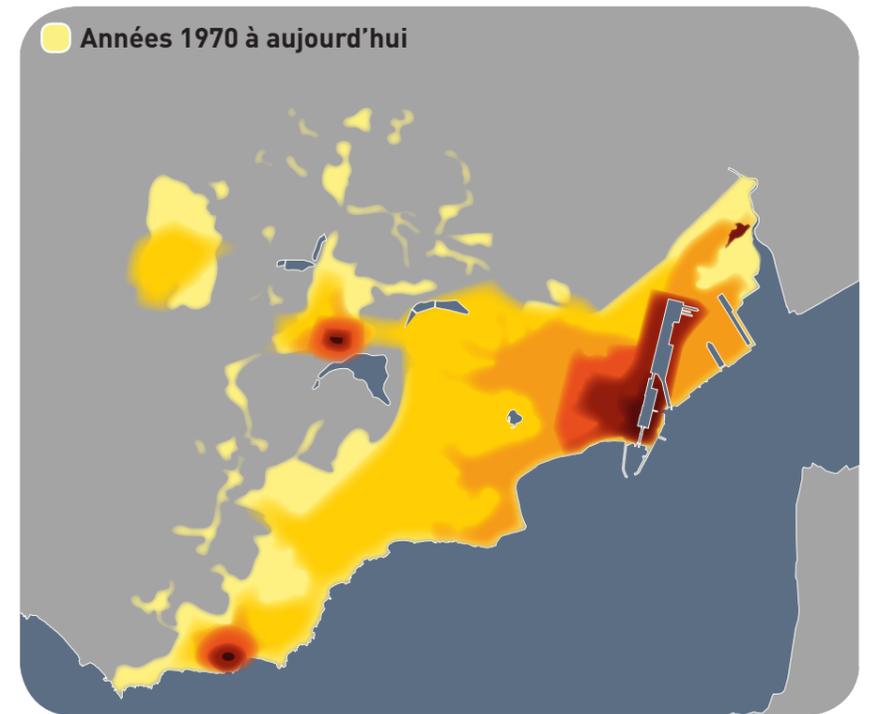
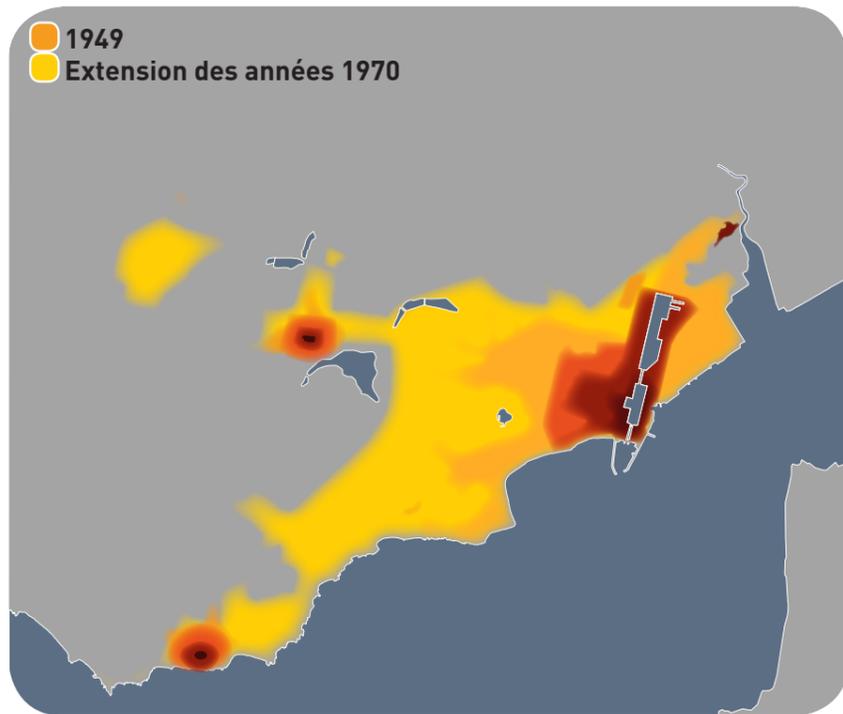
Les phases d'expansion de la ville depuis le XIX^e

Saint-Nazaire est une ville jeune par son urbanisation. Sa croissance s'est effectuée par ondes successives en prenant appui sur le « rocher » (Petit Maroc) et les bassins portuaires. Les bourgs de Saint-Marc et de l'Immaculée constituent également des points d'ancrage historiques. Chaque période d'expansion urbaine s'est caractérisée par des formes urbaines, architecturales et paysagères relativement distinctes, dont il demeure aujourd'hui des éléments emblématiques.



Les phases d'expansion de la ville depuis le XIX^e siècle





La synthèse des paysages

Première lecture globale des paysages, cette synthèse reprend les grands éléments de composition et de structuration du territoire nazairien.

La géomorphologie

La géologie*, la topographie et l'hydrographie du territoire, mettent en évidence des éléments forts inscrits dans le socle terrestre. Sont identifiables deux grandes lignes de crêtes, tels des sillons marquant le relief d'est en ouest. Au nord, la ligne topographique majeure met en exergue un belvédère ouvert sur la Brière sous forme de marches successives.

La couverture du sol : entre ville, marais et campagne

En décomposant schématiquement la couverture du sol (principalement les espaces bâtis, aquatiques, naturels et agricoles) deux grands ensembles se dégagent : un ensemble urbain continu le long de la frange littorale et un ensemble naturel présentant des disparités morphologiques* en remontant vers la Brière.

* se référer au lexique

Les lisières

Les lisières communales reflètent les diverses ambiances identifiées par l'occupation des sols. Elles se matérialisent par les marais de Brière au nord et au nord-est, la campagne cultivée du nord en descendant sur le littoral par l'ouest, et le trait de côte qui fait le lien entre ville, mer et estuaire de la Loire.

Le trait côtier présente trois grands profils : rectiligne dans la partie estuarienne et portuaire, ondulé dans la partie front de mer urbain et très escarpé dans la partie promontoire rocheux et arboré.

Le réseau viaire et les coupures

De grandes coupures annoncent le changement d'ambiances et de décors, que ce soit à travers le réseau routier ou ferrée.

Entre lignes de crêtes et dépressions topographiques, le relief révèle le territoire dans sa structuration. Les ambiances sont marquées par des paysages ouverts, des paysages complexes, des paysages urbains, des paysages bocagers, des paysages aquatiques, des paysages routiers, etc. qui constituent la richesse et la variété de Saint-Nazaire.

Occupation du sol :

-  Espaces urbanisés « dense »
-  Espaces urbanisés « campagne »
-  Espaces naturels et cultivés
-  Espaces paysagés d'intérêt

Hydrographie :

-  Canaux
-  Etangs et lacs
-  Ruisseaux et cours d'eau
-  Marais de Brière
-  Littoral et l'estuaire

Relief :

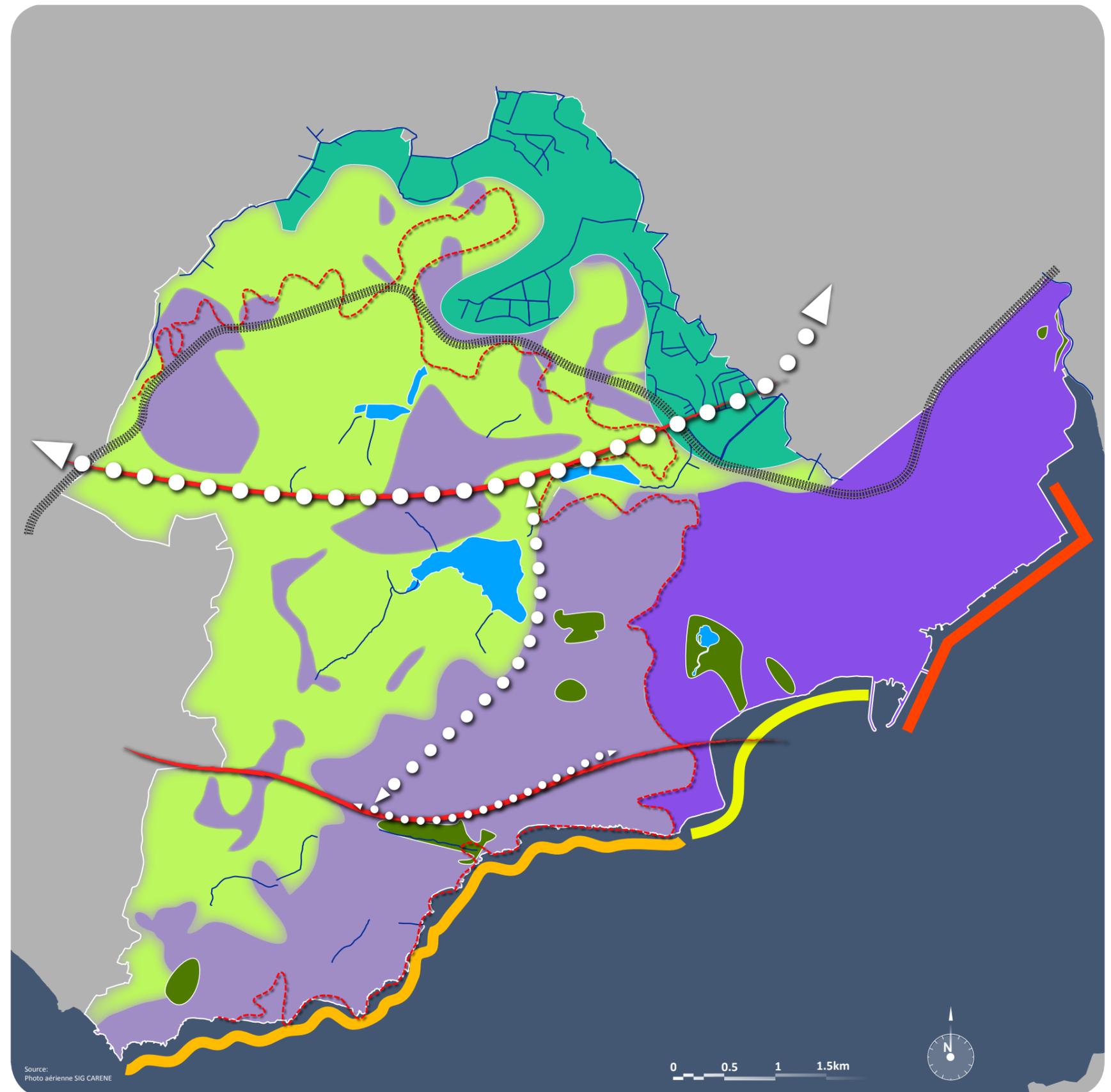
-  Ligne de crête principale
-  Ligne topographique majeure

Trames Viaires :

-  Réseau routier
-  Réseau ferré

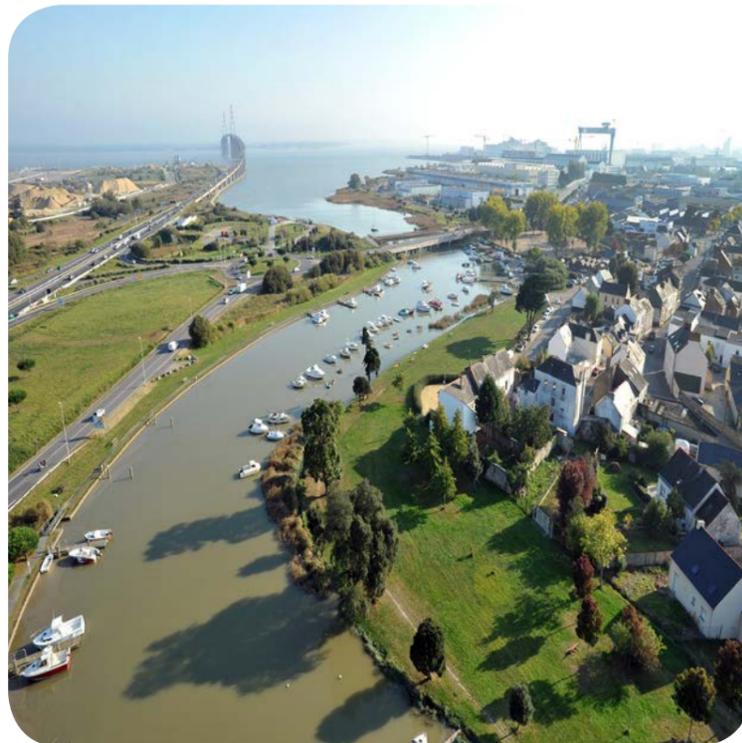
Trait de côté :

-  Sentier côtier naturel - falaises
-  Front de mer urbain - plages
-  Linéaire portuaire artificiel



chapitre **2**

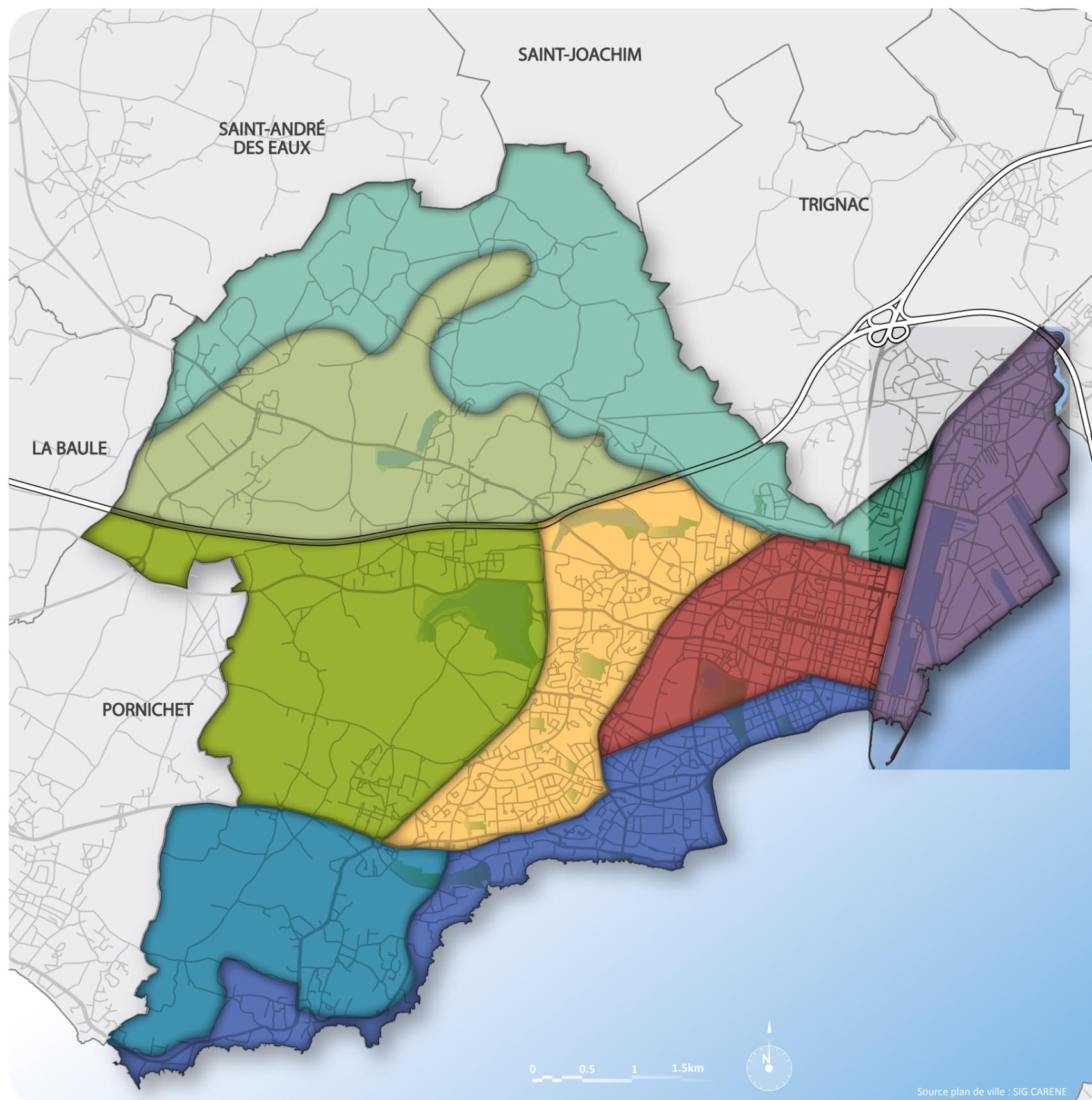
Secteurs paysagers



Les secteurs paysagers

Le croisement des données de base présentées dans le chapitre précédent aboutit à l'identification de secteurs paysagers à l'échelle de la ville de Saint-Nazaire. Ceux-ci parlent de l'évolution du territoire et de ses caractères tantôt urbains, tantôt naturels. Ils racontent également la position de Saint-Nazaire : en balcon sur l'estuaire ligérien, l'océan, le bocage et la Brière.

-  Ville industrialo-portuaire
-  Ville linéaire
-  Ville lisière
-  Ville littorale
-  Coteau maritime
-  Ville bocagère
-  Les Marches de Brière
-  La Brière nazairienne

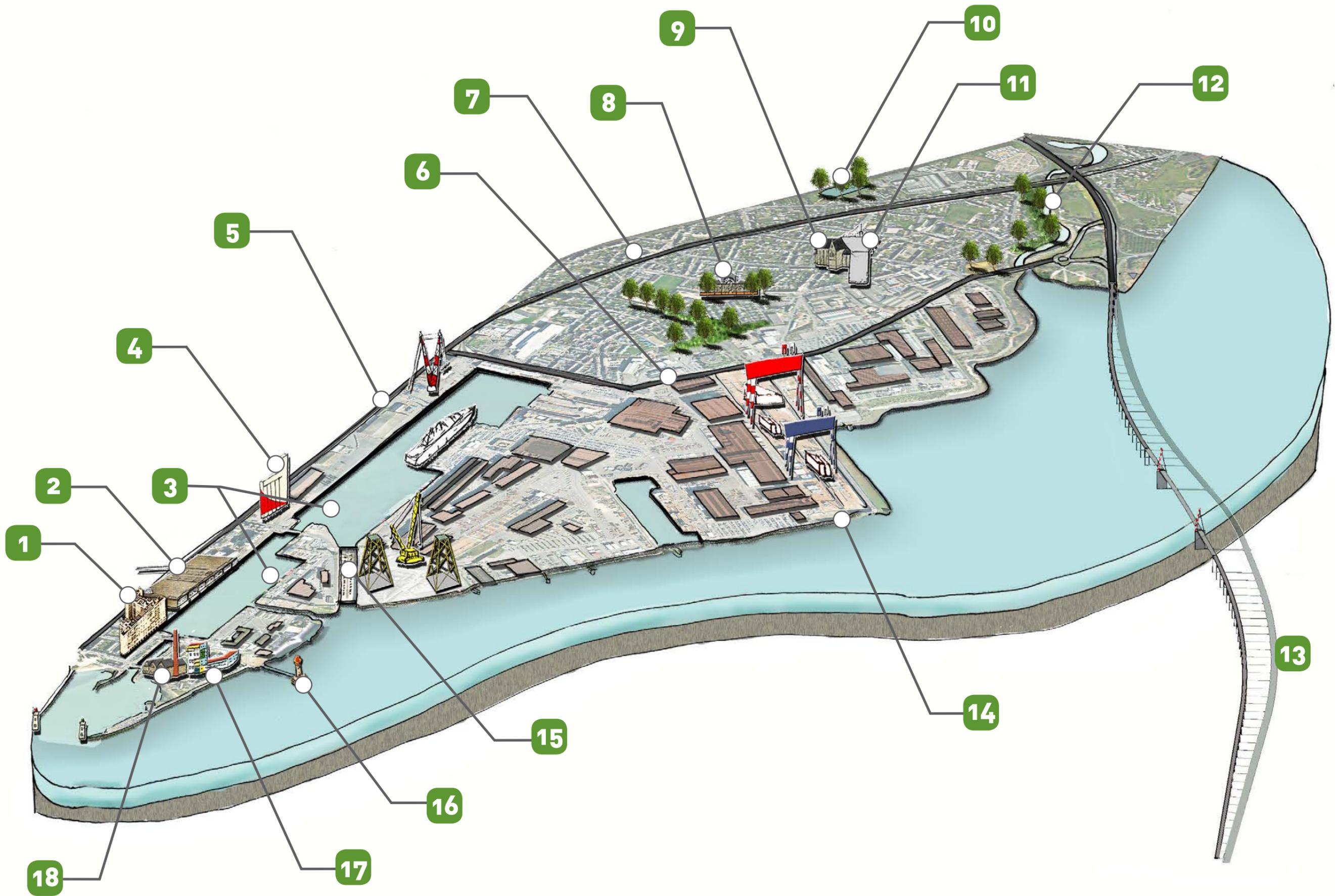


La ville industrialo-portuaire

Avant-poste entre l'estuaire ligérien et l'océan, la ville industrialo-portuaire côtoie la rive sud du fleuve et annonce l'entrée sur le continent. Ce secteur de fort développement économique et urbain a connu des mutations successives et profondes depuis plus d'un siècle. Le trait de rive s'en est trouvé modifié dans sa quasi-totalité. Un paysage a été façonné entièrement par la main de l'homme, dont les bassins portuaires constituent la figure emblématique.

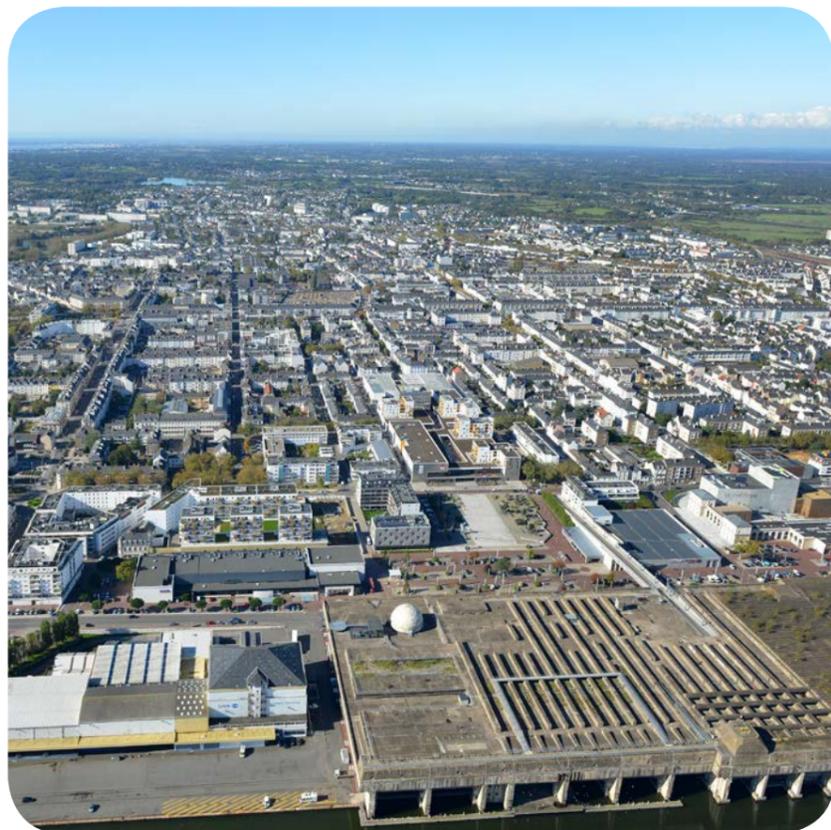


- 1 Le Building, construction remarquable d'après-guerre visible de loin.
- 2 Base des sous-marins, bloc massif en béton ayant un rôle d'interface entre ville et port.
- 3 Bassins à flot offrant des paysages évolutifs et en mouvements en fonction des arrivées-départs de bateaux (paquebots, cargos, bâtiments militaires, voiliers, remorqueurs).
- 4 Silo à grains habillé par une œuvre d'art de Varini dont les différentes composantes sont disséminées dans l'enceinte portuaire. Ce bâti non rectiligne mais aux formes arrondies se détache dans le paysage portuaire par sa verticalité.
- 5 Boulevard Paul Leferme, marque une limite physique de secteur.
- 6 Boulevard des Apprentis, une transition entre espace portuaire et urbain.
- 7 Boulevard Emile Zola, un axe majeur d'entrée de ville.
- 8 Halles de Penhoët, une architecture remarquable du XIX^e
- 9 Eglise de Méan, sans clocher
- 10 Boisements – étang Turbé, un îlot de verdure et aquatique en milieu urbain.
- 11 Château d'eau, un repère visuel dans le paysage.
- 12 Rives du Brivet, rivière en milieu saumâtre où se mêlent faune et flore spécifiques qui contribuent à façonner un paysage calme et singulier.
- 13 Pont de Saint-Nazaire, ouvrage d'art de franchissement d'estuaire, élément remarquable visible en différents points de vues.
- 14 Zone portuaire riche en éléments « marqueurs » d'une activité lourde avec portiques hauts en couleur, hangars, grues, bateaux en construction.
- 15 Forme-écluse Joubert
- 16 Phare du Vieux Môle, éléments du passé en mer.
- 17 Immeuble Callao, une vigie colorée
- 18 Ancienne usine élévatoire postée à l'avant-port dont la cheminée en briques rouges constitue un repère fort.

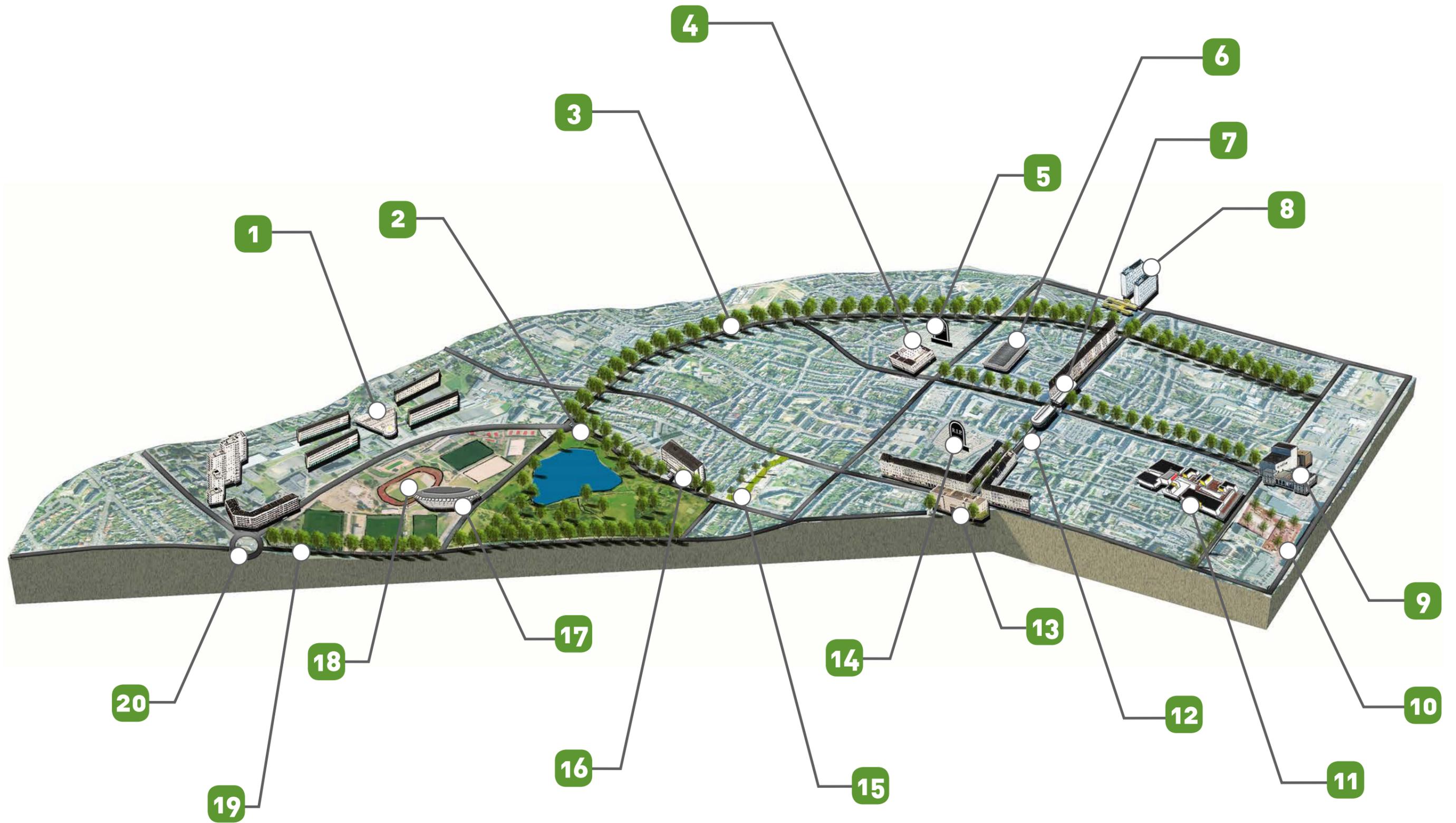


La ville linéaire

La Ville linéaire se caractérise par une organisation continue se traduisant par des lignes ; la morphologie urbaine s'appuie sur une trame viaire. Elle résulte des premières phases d'expansion urbaine à l'appui du « rocher » (Petit Maroc) et des bassins portuaires. Ce secteur se compose de « pièces » urbaines à l'identité contrastée et présentant chacune une forte homogénéité : centre-ville, parc paysager, plaine des sports, cité scolaire. Entre celles-ci, un liant urbain plus hétéroclite s'est développé. La trame viaire joue un rôle important dans la structuration et la lecture du paysage. Les voies principales supportent également des alignements d'arbres majestueux.



- 1 Cité scolaire, face à la plaine des sports et proche du parc paysager.
- 2 Haut du parc paysager, un espace de nature en ville aux multiples usages.
- 3 Boulevard de la Fraternité, un large mail périphérique arboré.
- 4 Médiathèque Etienne Caux
- 5 Cimetière de Toutes Aides
- 6 Halles de Saint-Nazaire, un marché couvert vivant en plein centre-ville.
- 7 Le Paquebot, un promontoire piétonnier scindant en deux séquences l'avenue de la République.
- 8 Gare d'échanges multimodale et ses Tours Météor.
- 9 Le théâtre, une prouesse architecturale de réhabilitation de l'ancienne gare.
- 10 Place de l'Amérique Latine, un espace public de liaison ville-port.
- 11 Centre commercial à ciel ouvert du XXI^e.
- 12 Avenue de la République, axe de liaison entre gare et Hôtel de Ville caractéristique d'une architecture de la reconstruction.
- 13 Hôtel de Ville, un bâtiment imposant et monumental en fond de perspective depuis le Paquebot.
- 14 Cimetière de la Briandais
- 15 Passage vert de la rue de l'Hippodrome.
- 16 Locaux de la CPAM, une architecture massive, en béton issue de la reconstruction s'imposant à la lisière arborée du parc paysagé.
- 17 La Soucoupe, monument architectural issu de la Reconstruction
- 18 Plaine des Sports
- 19 Avenue François Mitterrand, mail planté structurant.
- 20 Rond-point de Plaisance



La ville lisière

La ville lisière marquent une transition entre deux milieux. Elle correspond aux phases d'expansion urbaine contemporaines, depuis le début des années 1960 à nos jours. Les époques et les modèles urbains et architecturaux y sont clairement identifiables, depuis les grands ensembles de la Bouletterie et la Chesnaie jusqu'aux lotissements pavillonnaires de Villeneuve. La ville lisière est également ponctuée de morceaux de campagne. Haies et boisements rappellent alors le caractère bocager du territoire nazairien, et évoquent la proximité des champs, de l'autre côté du boulevard Georges Charpak.

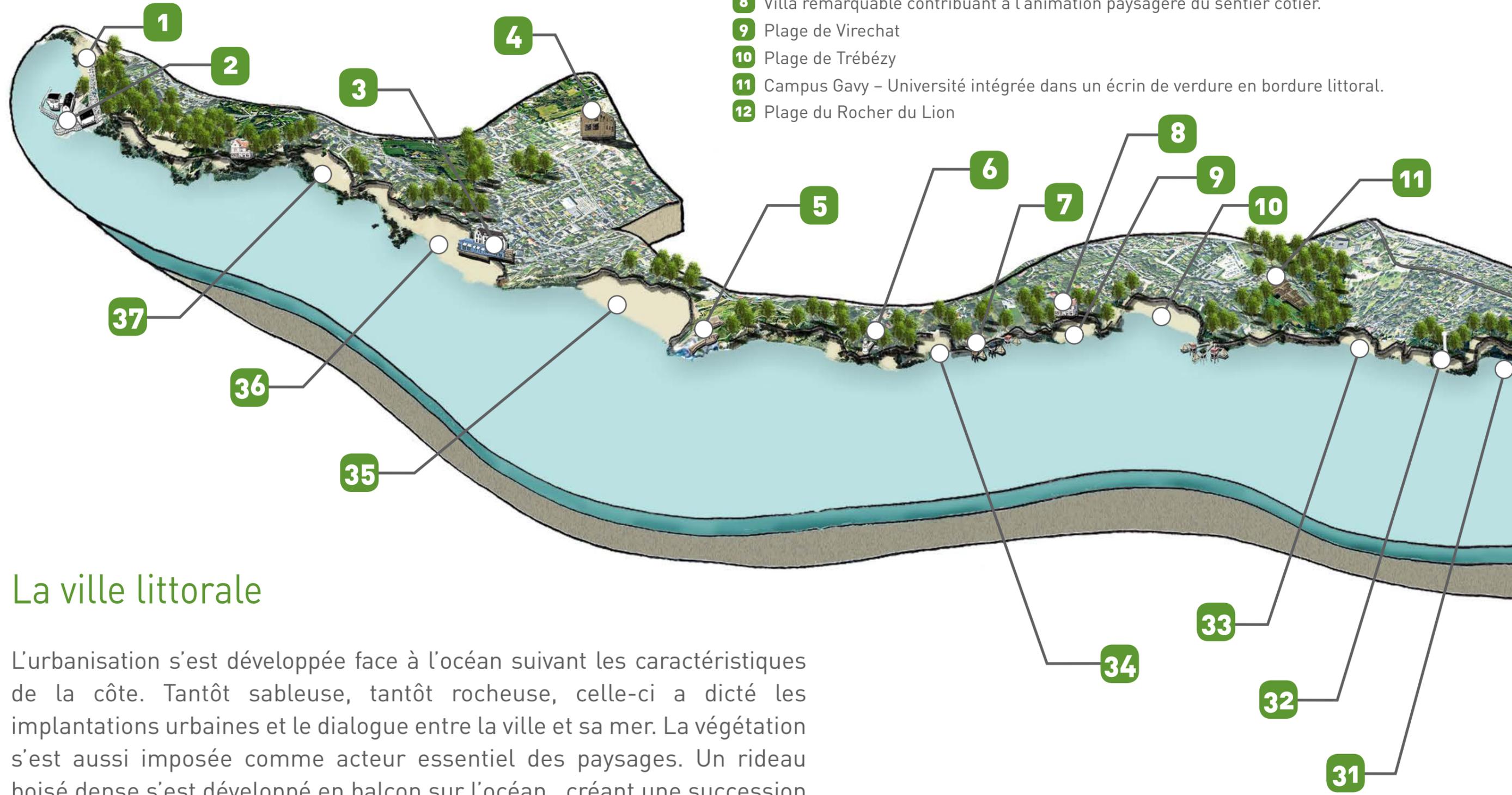


- 1 Rond-point Océanis, entrée ouest de la ville.
- 2 Grands ensembles de la Bouletterie
- 3 Boulevard Charpak, frange ouest de la ville, un espace de transition paysagé et matérialisé par un double alignement d'arbres.
- 4 Grands ensembles de la Chesnaie
- 5 Boulevard Broodcoorens, un mail planté entre immeubles et pavillons.
- 6 Boulevards Sunderland et Sarrelouis soulignés par la présence d'alignements d'arbres majestueux.
- 7 Route bleue et rond-point du Cran Neuf.
- 8 Les étangs de Guindreff et de la Belle Hautière inscrits dans une ambiance confidentielle grâce à la présence d'une lisière végétale dense ; un écrin de nature entre ville et campagne.
- 9 Dôme des services de l'eau de la ville, un patrimoine architectural hors du commun.
- 10 Double Château d'eau Ile du Pé positionné sur un point haut dominant le paysage.
- 11 Bois d'Avalix, poumon vert aux portes d'un quartier d'habitat dense, relié par une voie verte et douce au Boulevard Charpak.
- 12 Plaine des sports de Reton
- 13 Square Pagnol, un espace public de vie de quartier paysager et de gestion des eaux.
- 14 Ensemble de jardins de particuliers créant une ambiance familiale et fleurie de quartier.
- 15 Phare de Kerlédé, un signal fort dans le paysage, témoin d'une pratique ancestrale, implanté à 50 m à l'intérieur des terres, en alignement avec le phare de Porcé.
- 16 Bois de la Bouletterie, espace naturel de proximité jouxtant piscine, bibliothèque et jardins partagés.
- 17 Route de la Côte d'Amour, un axe routier majeur parsemé de panneaux publicitaires.
- 18 Centre commercial Océanis



- 1 Plage des Jaunais
- 2 Pointe de Chemoulin
- 3 Hôtel de la Plage, sur la plage de M. Hulot
- 4 Courtil Brécard, nouveau quartier, architecture bois contemporaine dans un esprit végétal et paysager moderne, intégré à l'environnement.

- 5 Pointe de l'Eve, un paysage ras comme se découvrant après les bois de chênes verts.
- 6 Phare d'Aiguillon
- 7 Pêcheries caractéristiques de la frange littorale de Saint-Nazaire, des échassiers construits par l'homme à une époque industrielle florissante.
- 8 Villa remarquable contribuant à l'animation paysagère du sentier côtier.
- 9 Plage de Virechat
- 10 Plage de Trébézy
- 11 Campus Gavy – Université intégrée dans un écrin de verdure en bordure littoral.
- 12 Plage du Rocher du Lion

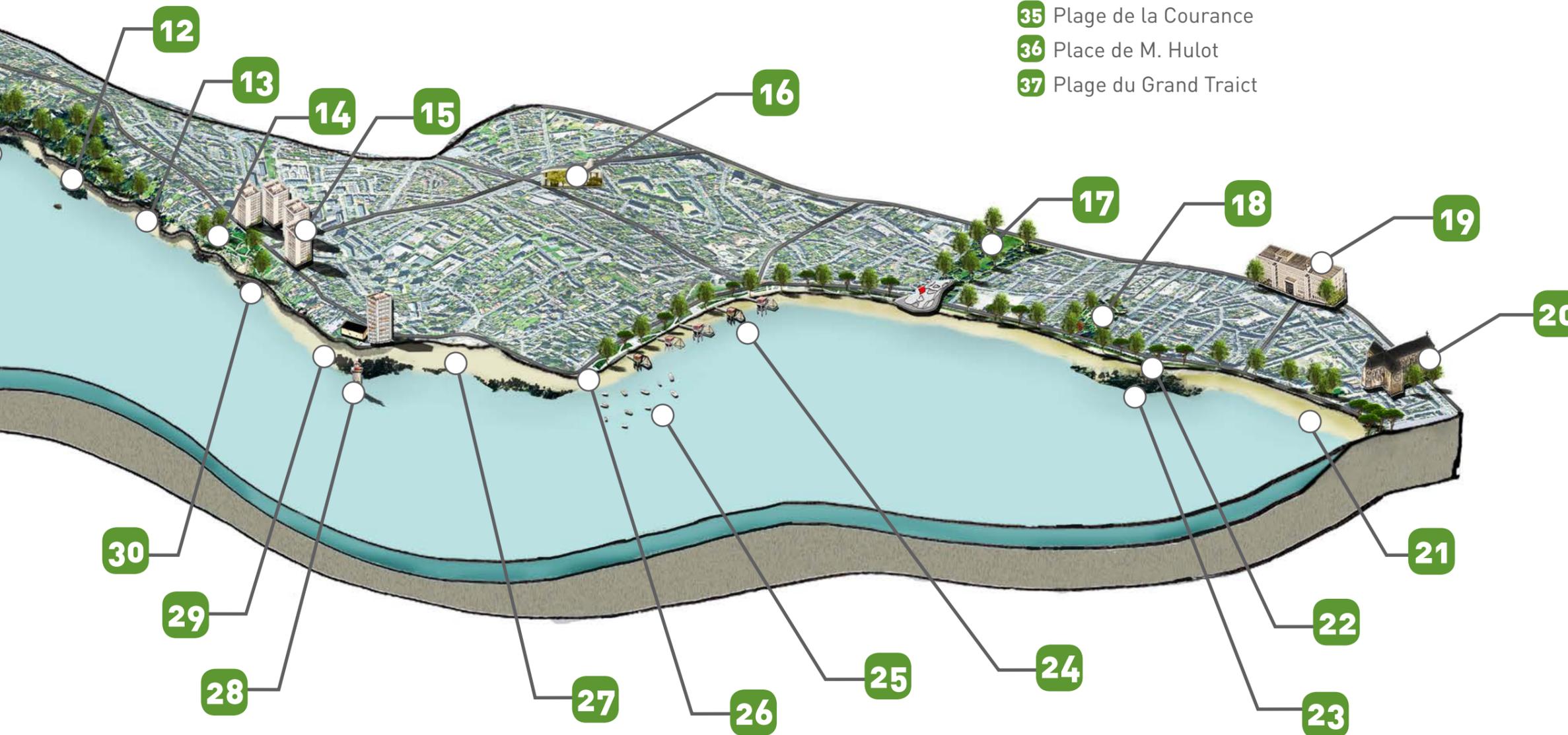


La ville littorale

L'urbanisation s'est développée face à l'océan suivant les caractéristiques de la côte. Tantôt sableuse, tantôt rocheuse, celle-ci a dicté les implantations urbaines et le dialogue entre la ville et sa mer. La végétation s'est aussi imposée comme acteur essentiel des paysages. Un rideau boisé dense s'est développé en balcon sur l'océan, créant une succession d'ambiances et servant d'écrin aux quartiers.

- 13 Plage de Belle-Fontaine
- 14 Parvis du haut de la rue Ambroise Paré, un belvédère paysagé-le bout du Monde
- 15 Immeubles de Kerlédé, repères verticaux contrastant avec l'ensemble pavillonnaire alentours.
- 16 Eglise du Pertuischaud, architecture remarquable dont le clocher constitue un élément de repère dans la cime urbaine.
- 17 Parc paysager remontent dans la ville.
- 18 Jardin des plantes, un parc urbain historique.
- 19 Hôtel de Ville, un monument placé en haut de la perspective plongeant sur le littoral de l'avenue Léon Blum.
- 20 Eglise Saint-Nazaire, un édifice remarquable dans le paysage.
- 21 Plage de Saint-Nazaire
- 22 Front de mer urbain à l'ambiance balnéaire, tourné sur son littoral.

- 23 Monument Américain
- 24 Pêcheries
- 25 Port de plaisance, un mouillage estival qui anime le paysage.
- 26 Pointe de Villès-Martin
- 27 Plage de Villès-Martin
- 28 Phare et immeuble de Villès-Martin, des éléments structurants de la côte visibles à terre et en mer.
- 29 Plage de Kervillès
- 30 Plage de Kerlédé
- 31 Plage de Bonne Anse : littoral rythmé par les enrochements, la végétation et remarquable par sa variété d'ambiances et de faciès.
- 32 Feux de Porcé
- 33 Plage de Porcé
- 34 Plage de Port-Charlotte
- 35 Plage de la Courance
- 36 Place de M. Hulot
- 37 Plage du Grand Traict

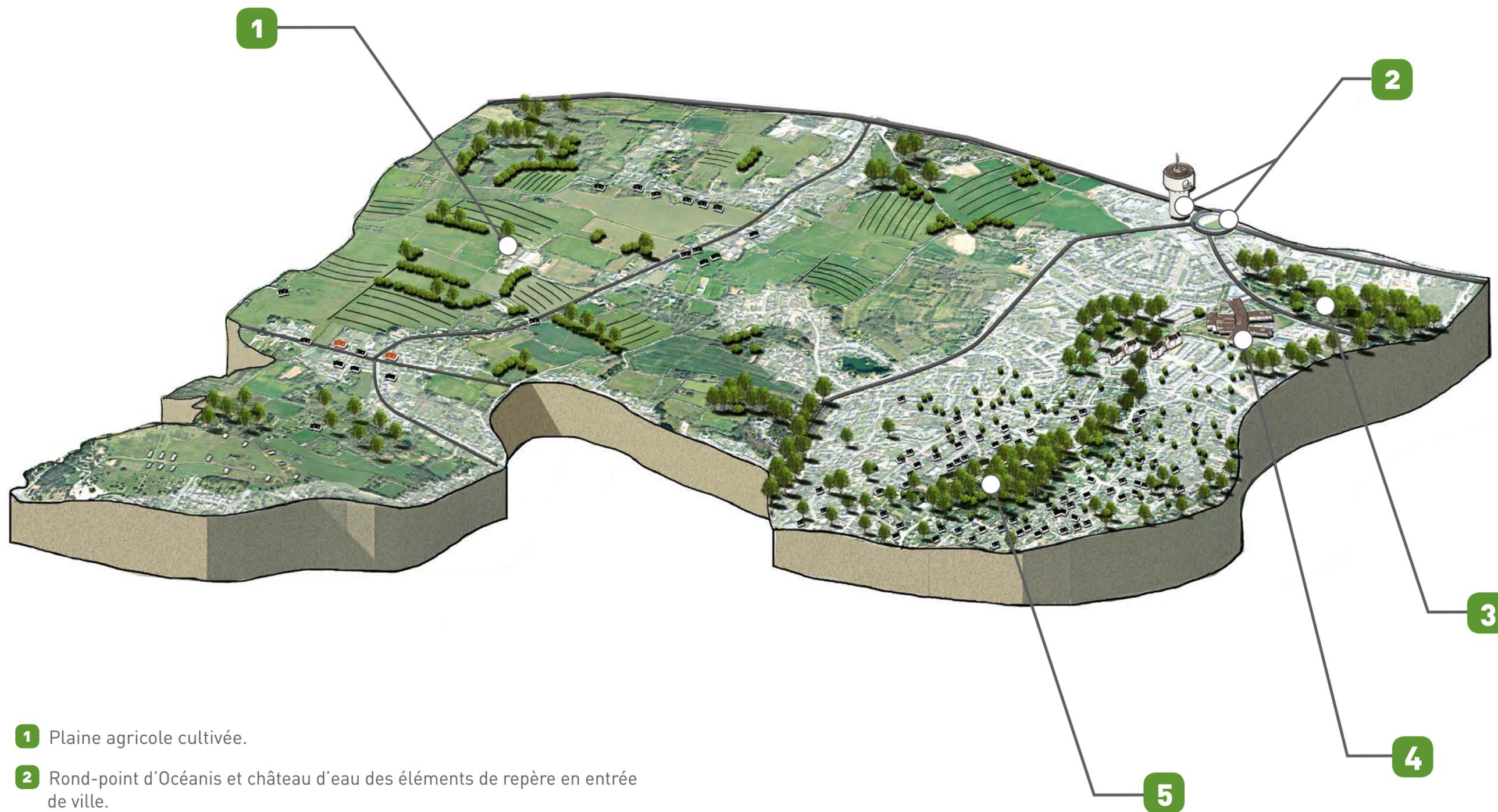


Le coteau maritime

Descendant en pente douce depuis la ligne de crête du coteau guérandais, le coteau maritime se tourne vers l'océan. Sa partie ouest est essentiellement rurale tandis que l'urbanisation s'est développée sur son flanc est, en appui de l'avenue de Saint-Nazaire. Mais au sein même de ces quartiers demeurent des ensembles bocagers remarquables, tel que le Val de Courance. Au nord, l'amorce du talweg* de Gavy fabrique une séquence boisée singulière, dans l'axe du château d'eau d'Océanis.

* se référer au lexique





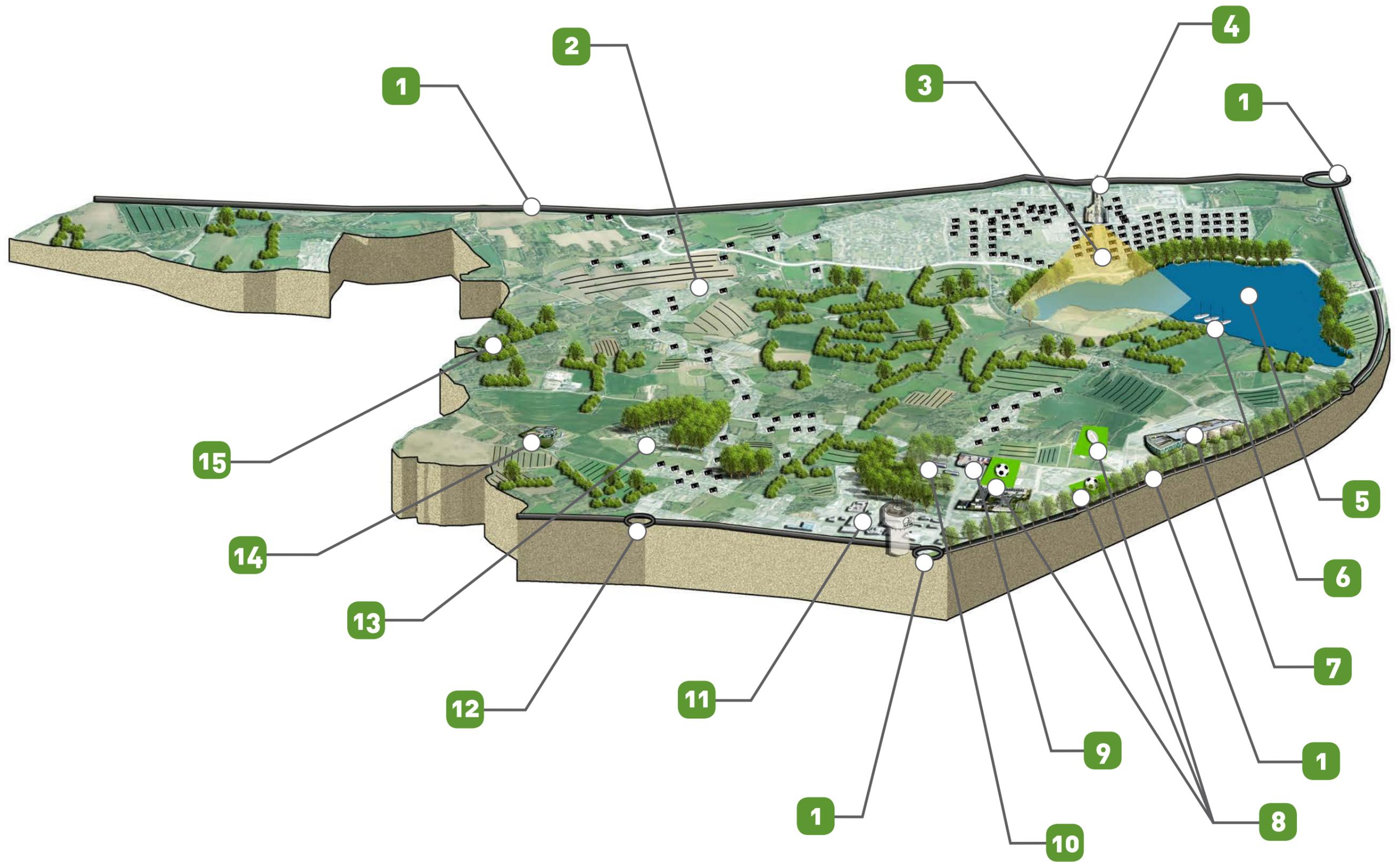
- 1** Plaine agricole cultivée.
- 2** Rond-point d'Océanis et château d'eau des éléments de repère en entrée de ville.
- 3** Jardin d'Océanis, dans le prolongement du Bois de Porcé, une coulée verte reliée au littoral.
- 4** Clinique de l'Europe
- 5** Coulées vertes en plein cœur d'une zone urbaine : un cadre de vie de qualité.

La ville Bocagère

Le visage rural de Saint-Nazaire se déploie à l'ouest du boulevard Georges Charpak. Ponctué du secteur d'activités d'Heinlex au sud et du bourg de l'Immaculée au nord, un tissu bocager relativement préservé ouvre sur la presqu'île guérandaise.

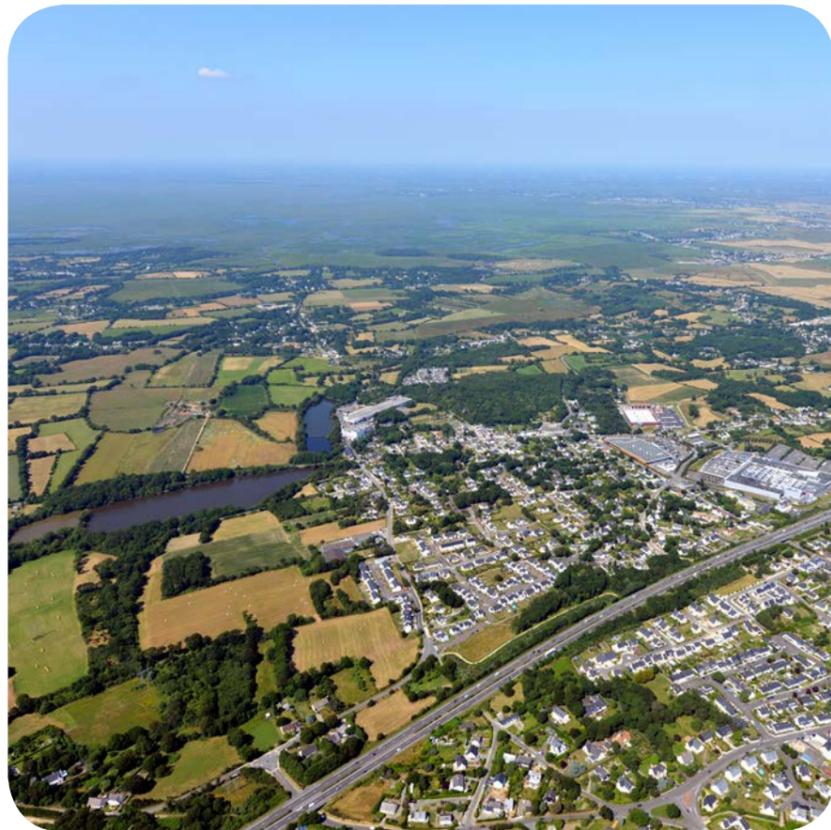


- 1 Route bleue, Boulevard Charpak, RD92, échangeur du Cran Neuf, des éléments de lisières très routiers marquant des coupures nettes dans le paysage (tant physiques que visuelles).
- 2 Maisons dispersées implantées principalement le long des axes routiers.
- 3 Rue Charles Garnier, une large perspective descendant de l'église vers l'étang.
- 4 Eglise de l'Immaculée, en point haut du centre du bourg avec un clocher dans le paysage.
- 5 Etang du Bois Joalland, un plan d'eau aux multiples usages dont le nautisme.
- 6 Base nautique
- 7 Cité sanitaire, une architecture moderne en périphérie de la ville.
- 8 Stade du Préhembert
- 9 IUT de Saint-Nazaire
- 10 Heinlex, un cadre arboré où s'imbriquent bâti et végétal.
- 11 Aprolis, zone tertiaire
- 12 Rond-point des 6 chemins, une première perception d'entrée de ville
- 13 Ensemble boisé autour du cimetière de la Fontaine Tuaud.
- 14 Station d'épuration « Ecossiernes »
- 15 Campagne marquée par une trame bocagère bien développée.

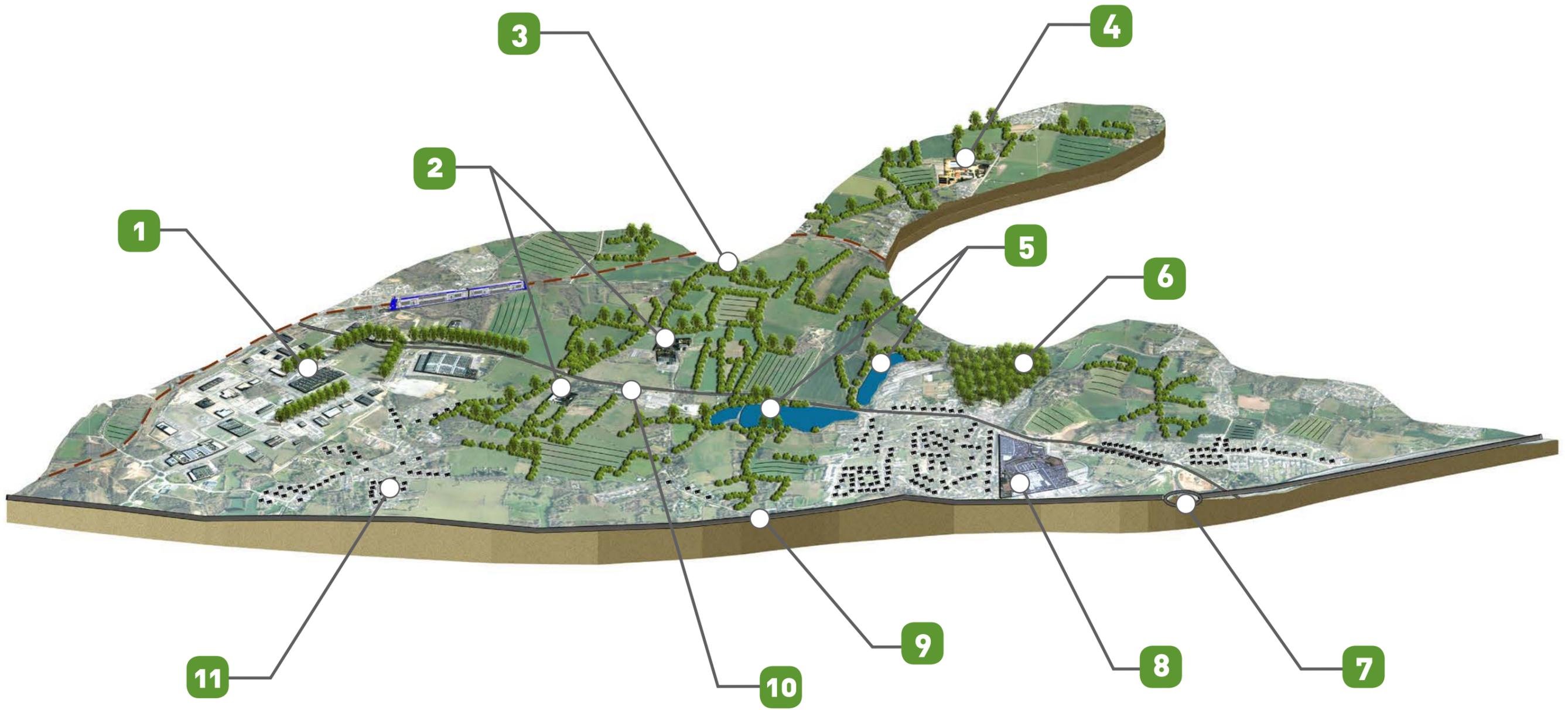


Les Marches de Brière

Le paysage bocager enjambe la « route bleue » (D213) jusqu'au rebord du plateau. De là, des vues se dégagent sur le lointain, en surplomb des marais. Les Marches de Brière sont aussi habitées. La partie contemporaine du bourg de l'Immaculée et sa zone commerciale, la zone d'activités de Brais-Pédras forment des avant-postes de la ville sur son front nord.

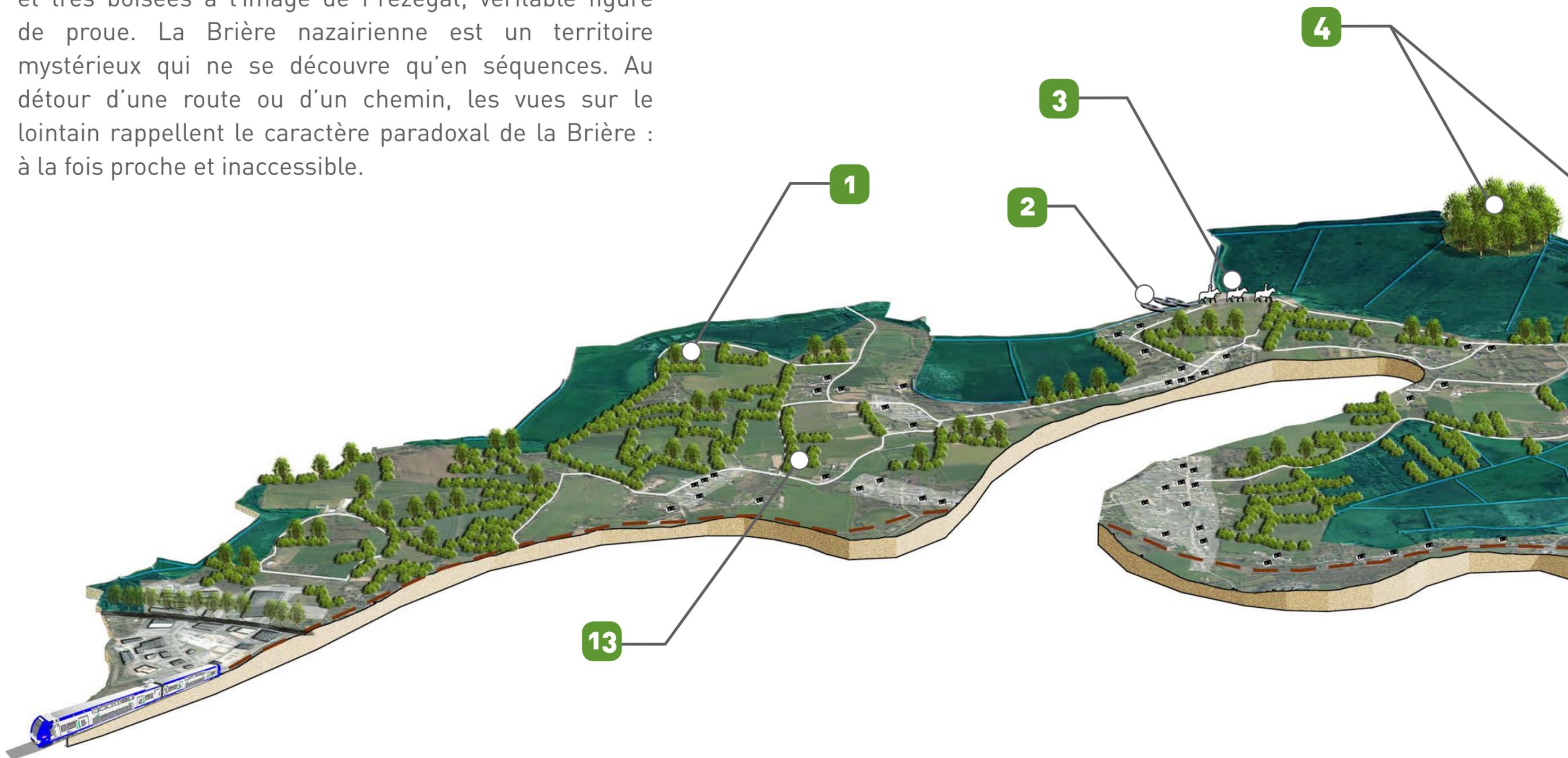


- 1 Zone Industrielle de Brais dont les axes sont arborés.
- 2 Sièges d'exploitations agricoles très présents dont les activités contribuent à l'entretien du paysage au fil des saisons.
- 3 Trame bocagère très forte dans le paysage, créant des espaces tantôt ouverts tantôt fermés.
- 4 Siège d'exploitation agricole
- 5 Etang de l'étang de Marsain formant une limite naturelle d'urbanisation.
- 6 Bois de Beauregard, un espace naturel tampon entre ville et campagne.
- 7 Echangeur de Cran Neuf
- 8 Centre commercial implanté proche de la quatre voies et en bordure de quartiers d'habitat pavillonnaire.
- 9 Route bleue
- 10 RD47, un axe routier majeur menant à Saint-André-des-Eaux.
- 11 Ville-Heulin, zone d'habitations à l'ambiance champêtre.



La Brière nazairienne

La frange nord de Saint-Nazaire annonce la grande Brière par un chapelet de paysages de marais alternant localement avec un tissu bocager. Les îles sont habitées et très boisées à l'image de Prézégat, véritable figure de proue. La Brière nazairienne est un territoire mystérieux qui ne se découvre qu'en séquences. Au détour d'une route ou d'un chemin, les vues sur le lointain rappellent le caractère paradoxal de la Brière : à la fois proche et inaccessible.





- 1 Marais de Brière soulignés par une trame bocagère dense.
- 2 Centre équestre contribuant à la diversité et à la dynamique des paysages.
- 3 Port du Vivier, un paysage entre terre et canaux invitant à la promenade et à la détente.
- 4 Boisements des Petit et Grand Jacquet.
- 5 Déchetterie de Cuneix positionnée sur un point haut.
- 6 Prézégat et sa lisière boisée au bord du marais.
- 7 Zone pavillonnaire et industrielle d'Herbins.
- 8 Tours Météor et gare SNCF
- 9 Route bleue, axe routier contraignant le paysage.
- 10 Iles de Marsac habitées surplombant le Marais de Brière.
- 11 Tour des Allemands, un espace d'observation du passé dominant le paysage.
- 12 Voies ferrées marquant une transition forte entre deux entités de paysage.
- 13 Trame viaire sinueuse du marais.

chapitre **2**

Sous-secteurs paysagers



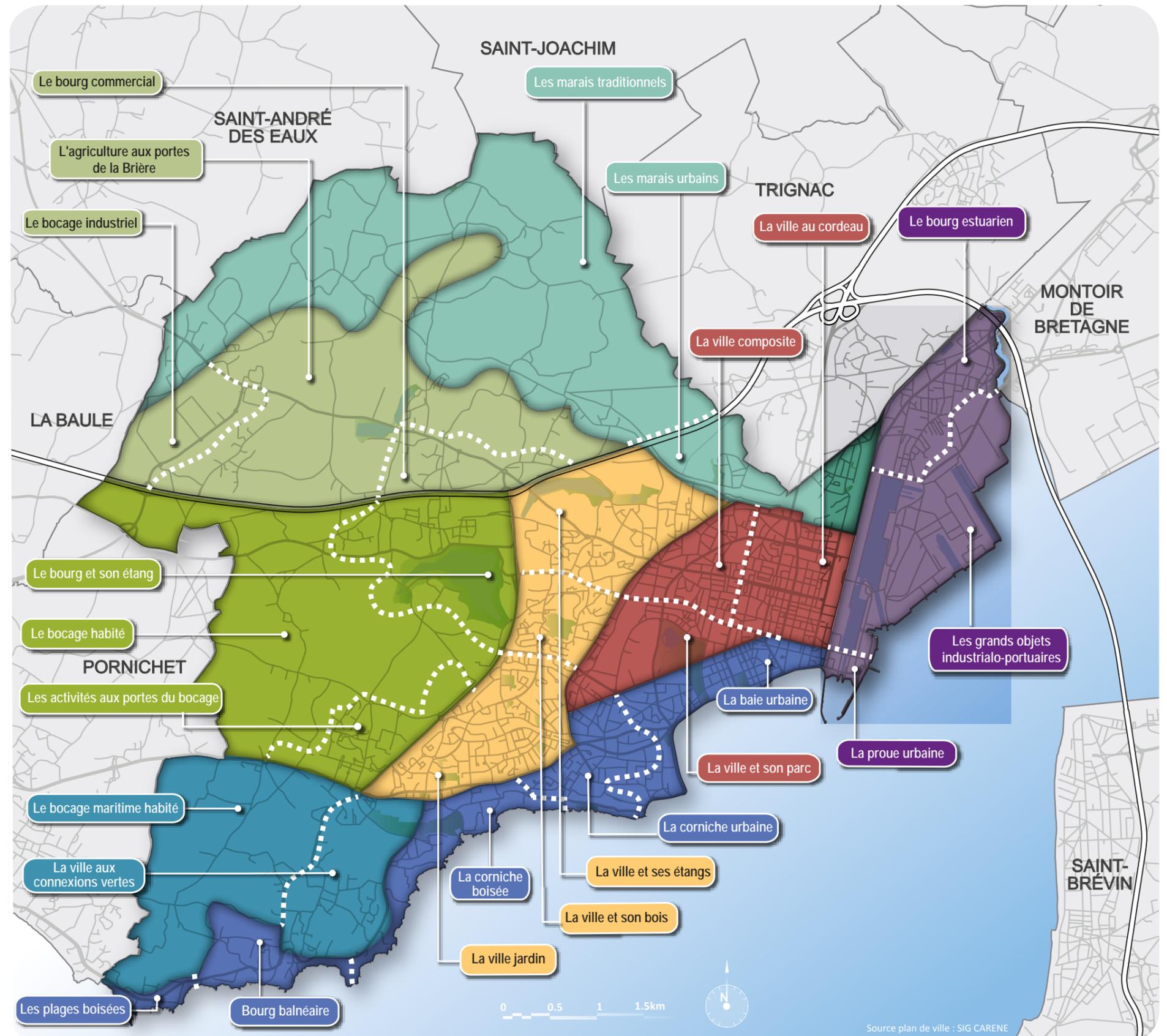
Les sous-secteurs paysagers

Chaque secteur paysager comprend des différences. Celles-ci racontent l'évolution des paysages nazairiens, entre rupture et préservation d'éléments originels du territoire. Elles mettent aussi en lumière l'importance de l'horizon, tantôt sur le lointain, tantôt sur un paysage de proximité.

Au sein de chaque secteur, des sous-secteurs peuvent être identifiés témoignant de particularités propres dans les paysages.



- Ville industrialo-portuaire
- Ville linéaire
- Ville lisière
- Ville littorale
- Coteau maritime
- Ville bocagère
- Les Marches de Brière
- La Brière nazairienne



Ville industrialo-portuaire

Le bourg estuarien

Le bourg estuarien constitue un ensemble urbain et paysager distinct. Posé sur un territoire plat, le bâti composé majoritairement de maisons individuelles laisse émerger des repères construits : château d'eau, église, résidence Louis Carré...

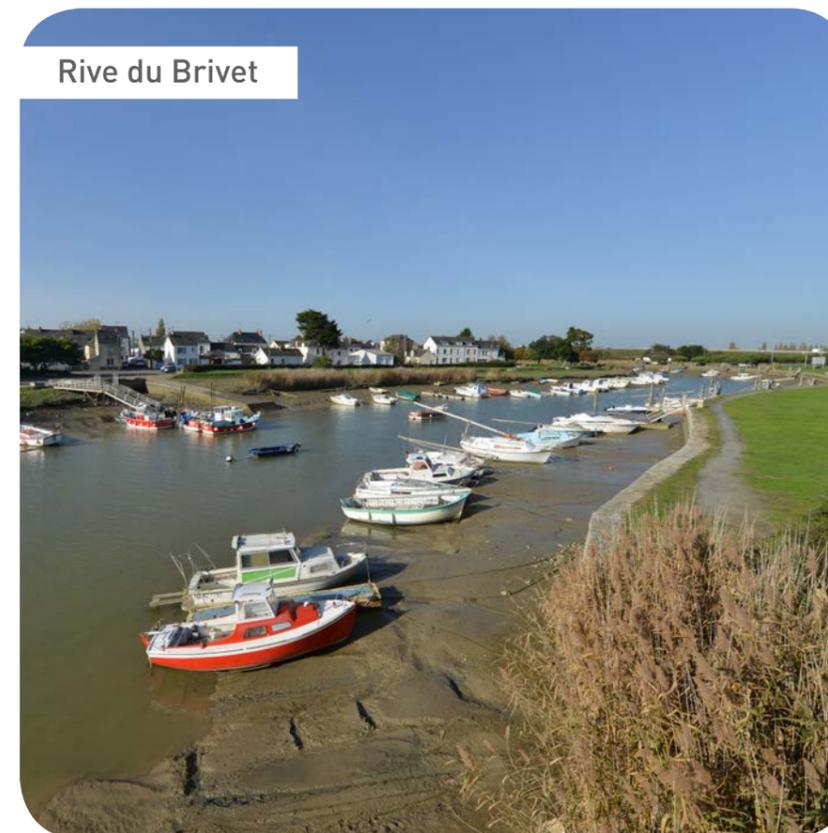
Au nord, le Brivet crée une ouverture sur l'estuaire de la Loire et la silhouette du pont de Saint-Nazaire. « Le bourg estuarien présente une alternance de voies aux dimensions généreuses » : boulevards Emile Zola et Liberté, rue Emile Combes... et « d'espaces plus resserrés, comme les chemins de brouette ». Il en résulte une grande variété de situations paysagères.

Au gré des parcours, l'apparition d'éléments de la zone industrialo-portuaire tels que les portiques des chantiers navals, les grues ou encore les navires, rappelle la genèse du quartier.

De nombreux ensembles patrimoniaux, notamment le bâtiment des bains douches et les maisons d'armateur, complètent ce récit.

L'animation urbaine se concentre rue de Trignac, autour d'un pôle constitué de commerces, des halles de style Baltard, de la Mairie annexe et du groupe scolaire Paul Bert. L'identité villageoise se construit ici par contraste avec la zone industrialo-portuaire, toute proche.

Les espaces publics végétalisés se retrouvent essentiellement aux franges du bourg estuarien : rives du Brivet, étang de Turbé, square des aviateurs... Ailleurs, l'implantation et le gabarit des bâtiments ménagent de nombreuses fenêtres vers des cœurs d'îlot plantés et jardinés, conférant ainsi un caractère champêtre à certains lieux.



« Le bourg estuarien présente une alternance de voies aux dimensions généreuses [...] et d'espaces plus resserrés, comme les chemins de brouette. »

Les grands objets industrialo-portuaires

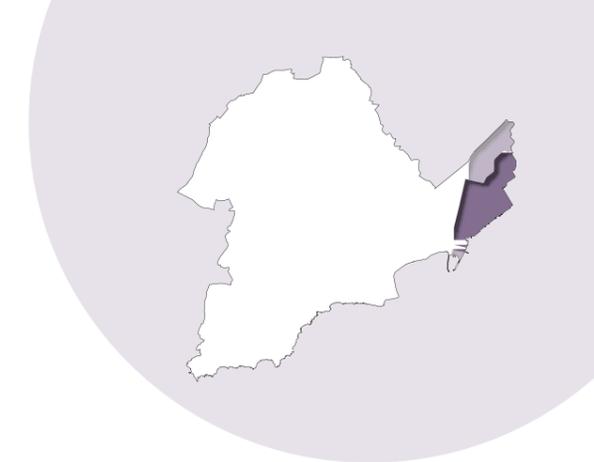
Le paysage est modelé par les besoins des activités industrielles et portuaires qui occupent ce territoire extrêmement plat, gagné en quasi-totalité sur la Loire. Il supporte un ensemble d'éléments bâtis de très grandes dimensions : base des sous-marins, silos, hangars, portiques... dont l'échelle rompt totalement avec celle des tissus urbains alentours.

Librement posés sur ce socle, certains de ces objets sont mobiles, comme les navires en construction. Le paysage est alors sans cesse reconfiguré au gré de l'activité.

Les espaces vides sont eux-mêmes fonctionnels, tels les quais, voiries logistiques, aires de manœuvres et parkings. Leur échelle s'accorde à celle des constructions et des structures, et crée d'amples ouvertures sur la ville, les bassins portuaires et l'estuaire ligérien.

La multiplicité des matériaux (béton, acier, bois...) et des couleurs participe à la richesse et aux variations du paysage industrialo-portuaire. Dans cet environnement maîtrisé par l'Homme, la végétation occupe une place marginale.





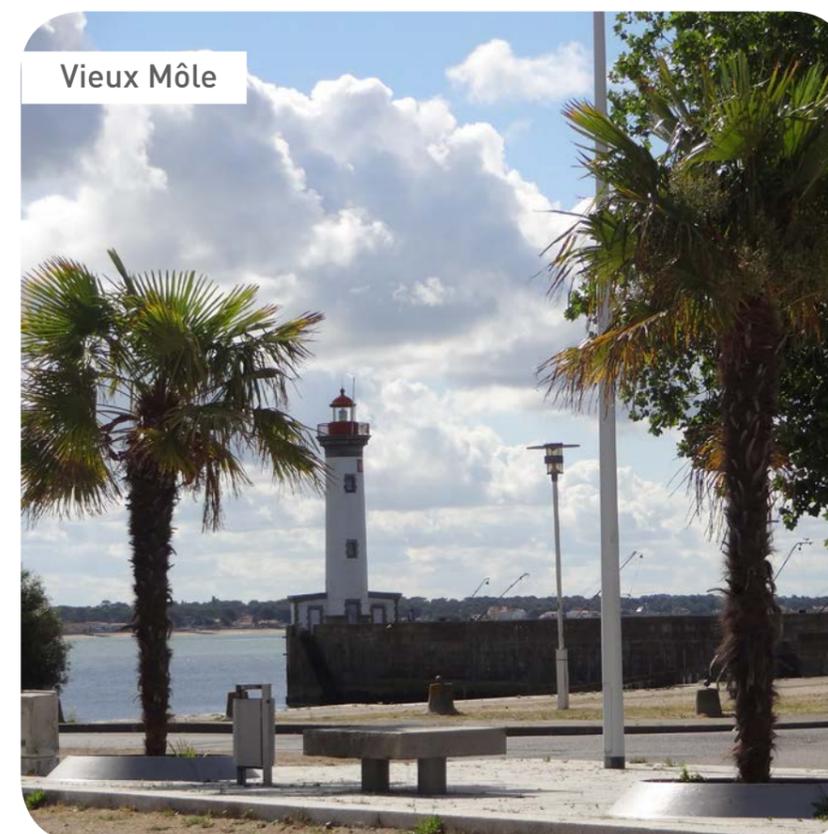
« La multiplicité des matériaux [...] et des couleurs participent à la richesse et aux variations du paysage. »

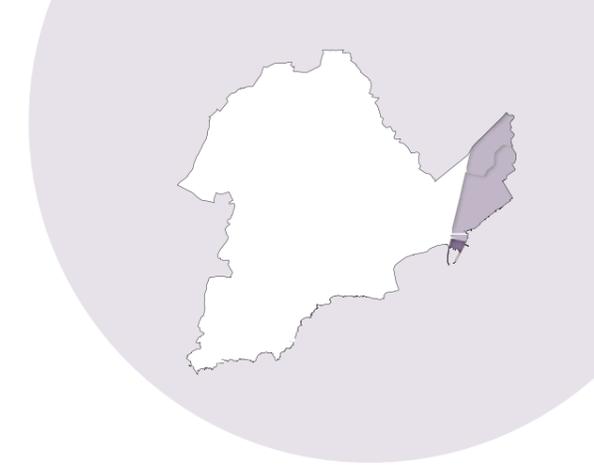
La proue urbaine

A l'est de l'écluse sud du port, la trame urbaine s'organise en îlots fermés sur un promontoire rocheux. D'architecture moderne, les immeubles collectifs et individuels forment une ceinture bâtie continue et cohérente.

Deux signaux émergent, tels des phares : la tour de logements « Callao » et la cheminée de l'ancienne usine élévatoire. Elles annoncent le caractère composite des activités du site et répondent au « Building », un des plus hauts immeubles de Saint-Nazaire, situé de l'autre côté de l'écluse.

La ville présente ici sa proue sur l'estuaire et l'océan. A l'articulation des grands paysages, la vue s'y déploie à trois cent soixante degrés. Intimiste, la végétation se dévoile surtout au cœur des îlots.





« La ville présente ici sa proue sur l'estuaire et l'océan [...]. La végétation se dévoile surtout au coeur des îlots. »

Ville linéaire

La ville au cordeau

Le paysage de la ville au cordeau est caractérisé par une trame viaire rigoureuse, majoritairement rectiligne et orthogonale.

Cette organisation ménage des perspectives monumentales et profondes, dont la plupart se terminent sur des bâtiments emblématiques (Hôtel de Ville, Paquebot, théâtre...).

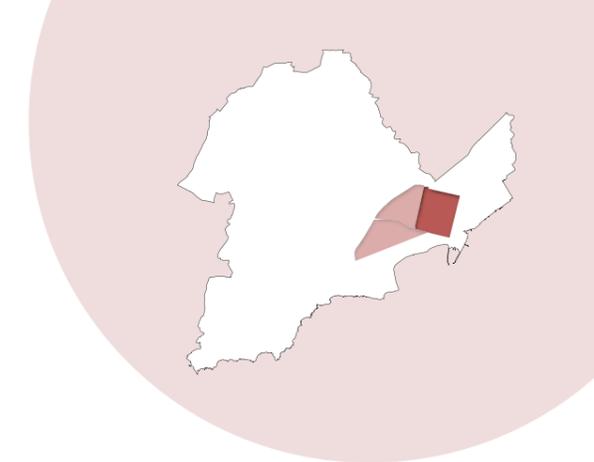
L'architecture de la Reconstruction se distingue par des linéaires puissants et homogènes bordant les axes principaux : avenue de la République, avenue Albert de Mun, rue du Général de Gaulle...

A ces ensembles collectifs en R+3+Combles* répondent en arrière-plan des îlots de maisons mitoyennes et en alignement sur rue. Les fronts bâtis sont continus.

Le paysage de la ville au cordeau se révèle largement minéral sur sa partie publique.

Nombre de cœurs d'îlots présentent néanmoins un caractère végétal tranché. Au nord, face à la gare, les tours de bureaux « Météor » marquent l'entrée de la ville et se posent en phare urbain.

* se référer au lexique



« Des perspectives monumentales et profondes. »

La ville composite

Cadrée par la rue de la Berthauderie et le boulevard Pierre de Maupertuis au nord et à l'ouest, la rue du Commandant Gustave Gâté au sud et le boulevard Victor Hugo à l'est, la ville composite se distingue de la ville au cordeau par son urbanisation plus « spontanée » et progressive.

La ville composite se définit par la diversité d'éléments peu homogènes qui la compose. Elle est constituée majoritairement de maisons individuelles de forme et de gabarits très divers. Implantées en mitoyenneté, elles dessinent des fronts bâtis continus sur rue.

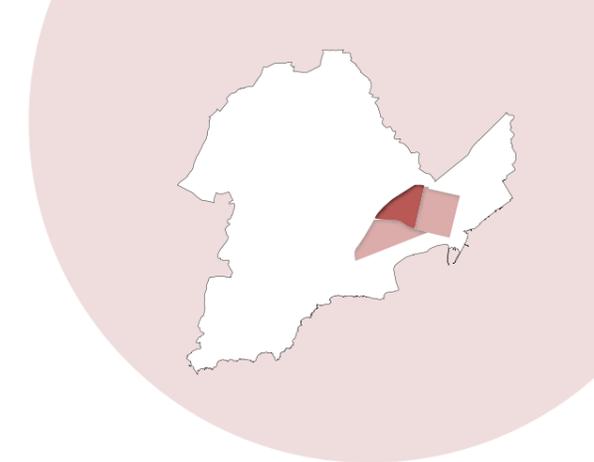
Mais leur situation en alignement ou en retrait crée des variations et donne une importance particulière aux clôtures.

Les jardins ainsi créés en front de rue participent à la végétalisation de l'espace public.

Des ensembles collectifs parsèment le tissu urbain. De formes et d'époques différentes, ils ponctuent l'horizon généralement bas de la ville composite.

La trame viaire relativement étroite et souple contribue à fabriquer un paysage resserré. Les boulevards de la Fraternité - Jean Mermoz marquent cependant une première variation.

A l'ouest de cet axe, le paysage s'ouvre davantage, notamment par des fronts bâtis moins continus et des retraits plus fréquents par rapport à la rue.



« Elle est constituée majoritairement de maisons individuelles de forme et de gabarits très divers. »

La ville et son parc

Une succession de pièces urbaines et paysagères emblématiques (Parc paysager, Plaine des sports, Cité Scolaire) singularise la ville et son parc.

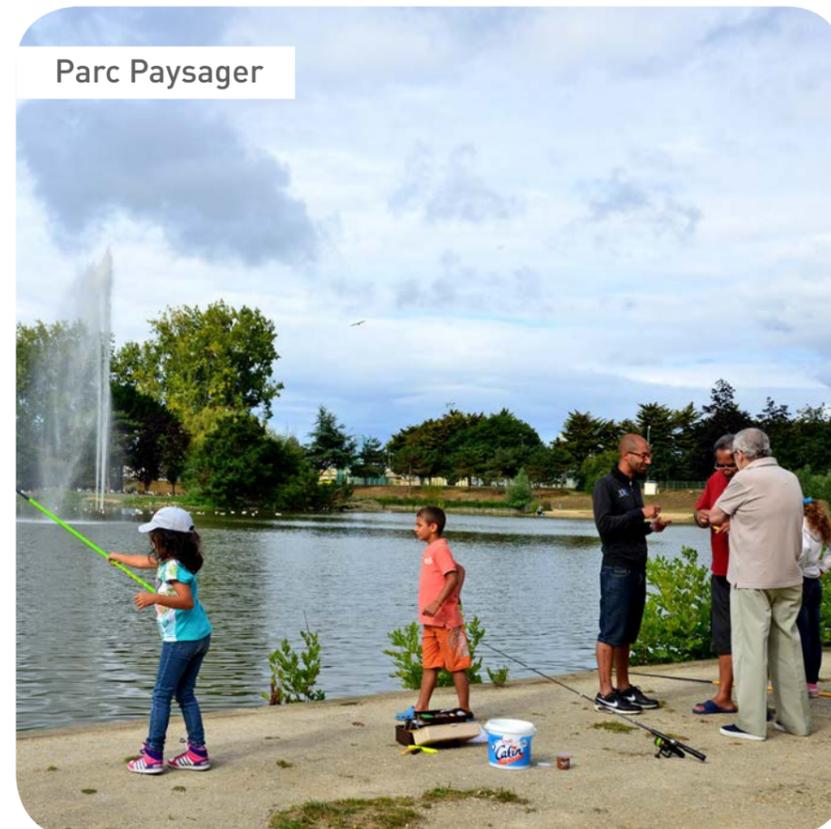
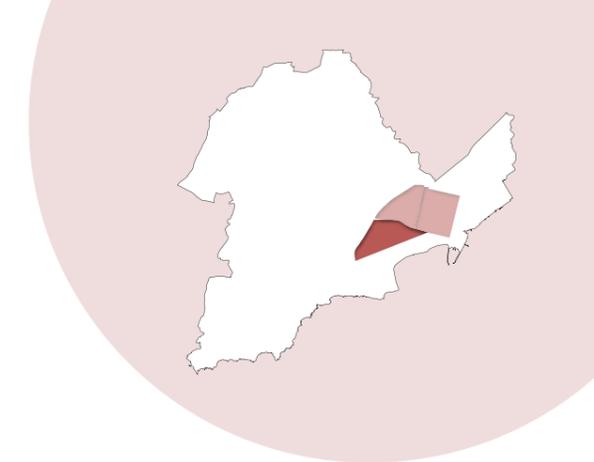
Elles se caractérisent par la prédominance d'objets construits qui se détachent sur l'horizon, comme la Soucoupe. Elles se composent également d'espaces ouverts qui génèrent des perspectives amples sur la ville.

De part et d'autre de cette colonne vertébrale, les paysages sont contrastés. Au nord-est, le tissu urbain est constitué en majorité de maisons individuelles mitoyennes, en front de rue ou en retrait. L'horizon est plutôt bas et resserré.

Au sud-ouest, des immeubles collectifs de grande taille, horizontaux ou verticaux, impriment une nouvelle échelle et génèrent un paysage séquencé.

La largeur des voies accompagne ces variations architecturales : la rue Gabriel Fauré est deux fois plus large que la rue Louis Blanc.

La ville et son parc présente une très grande variété de situations végétales : des jardins privés aux alignements d'arbres emblématiques sur l'avenue François Mitterrand, en passant par le Parc Paysager, ses ensembles boisés et ses étendues engazonnées.



« Une très grande variété de situations végétales :
des jardins privés aux alignements d'arbres [...] en passant par le parc paysager. »

Ville lisière

La ville et ses étangs

A l'ouest de la rue de la Berthauderie et du boulevard Pierre de Maupertuis, le relief s'accroît.

Placés sur les hauteurs de la ville, certains éléments bâtis, tel que le château d'eau, constituent des repères forts dans le lointain.

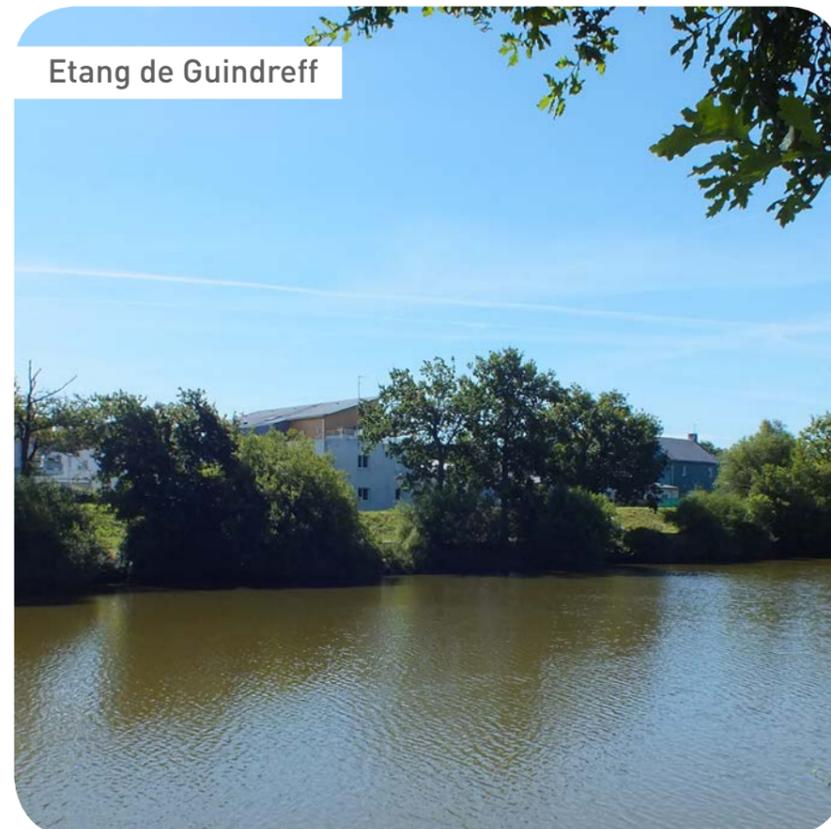
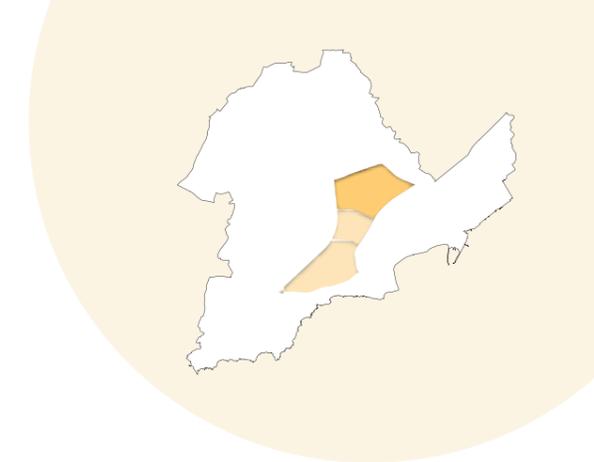
Le tissu urbain est composé majoritairement de quartiers pavillonnaires contemporains, ponctués de quelques groupes d'immeubles collectifs (ensemble de la Berthauderie par exemple).

Les bâtiments sont généralement disposés de façon espacée et en retrait par rapport à la rue, créant de multiples fenêtres vers des fonds de parcelle et cœurs d'îlots largement plantés.

Très présent, le couvert boisé offre un contrepoint intéressant aux objets construits. Sur sa partie nord, la ville et ses étangs comprennent un périmètre potentiel de projets urbains.

Les retenues d'eau de Guindreff et de la Belle Hautière représentent là une pièce paysagère de premier ordre.

Depuis la route bleue (D213) passant en surplomb, ces étangs mettent en scène la ville située en arrière-plan.



« Le château d'eau constitue un repère fort [...]. Les retenues d'eau de Guindreff et de la Belle Hautière représentent une pièce paysagère de premier ordre. »

La ville et son bois

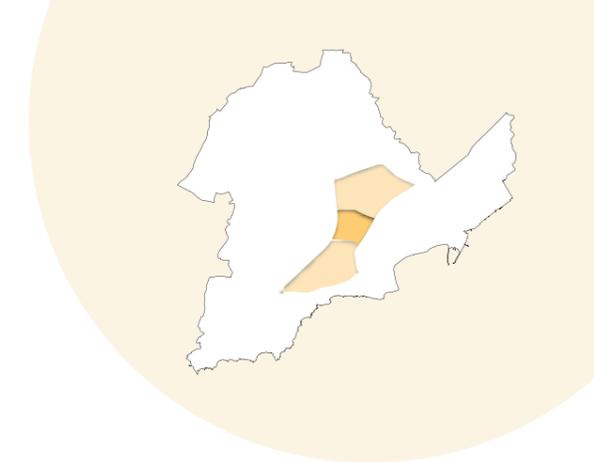
Le bois d'Avalix et son prolongement vers l'étang du Bois-Joalland constituent la figure végétale qui unifie des pièces urbaines d'une grande variété par leur époque de création, leur structure et leur fonction.

Les quartiers d'habitat pavillonnaire alternent avec les ensembles d'immeubles collectifs (Cité d'Avalix), des tissus plus rapprochés (rue du Docteur Calmette) et des équipements tels que la caserne de gendarmerie mobile ou le Centre d'Incendie et de Secours.

Très souple, le tracé des voies offre une pérégrination dans des mises en scène où l'arbre se joue du bâti.

Le paysage est susceptible d'évoluer significativement dans les prochaines années, notamment sur le site du Moulin du Pé, appelé à accueillir un nouveau quartier.





« Très souple, le tracé des voies offre une pérégrination dans des mises en scène où l'arbre se joue du bâti. »

La ville jardin

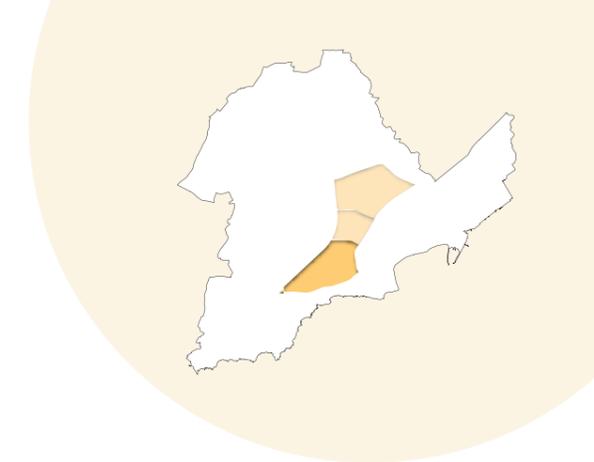
La ville jardin présente un visage constitué d'une forte imbrication entre des quartiers pavillonnaires de différentes époques et des ensembles d'immeubles collectifs.

Il en résulte un paysage urbain dans lequel la variété des volumétries bâties compose des scènes où s'enchaînent les plans, donnant une certaine profondeur de champ renforcée par la topographie du territoire, entre une crête nord (boulevards Sunderland et Sarrelouis) et une crête sud (route de la Côte d'Amour).

Une sensation d'ouverture est également conférée par la générosité des espaces publics.

La largeur des voies déploie l'horizon et donne au ciel une importance particulière. Nombreux sont les espaces verts, sous différentes formes : squares, bois, plaine des sports de Reton, et sous différents statuts : publics, privés.

Souvent, le végétal se substitue à l'architecture dans la structuration des espaces et le dessin des perspectives.



« Nombreux sont les espaces verts sous différentes formes. »

Ville littorale

La baie urbaine

La ville descend vers une côte sableuse.

L'espace public du front de mer s'étire le long des plages et unifie un bâti diversifié, composé de villas d'avant-guerre, de maisons contemporaines et d'immeubles collectifs de différents styles. Les alignements et regroupements d'arbres génèrent une succession de plans depuis l'océan vers la ville.

La proximité de la rive sud (Saint-Brévin-les-Pins) donne à la baie urbaine un caractère à la fois estuarien et maritime.

L'extrémité sud du parc paysager marque une césure. A l'est, une trame viaire* rigoureuse confère une grande lisibilité en ouvrant notamment des perspectives plongeantes vers l'océan.

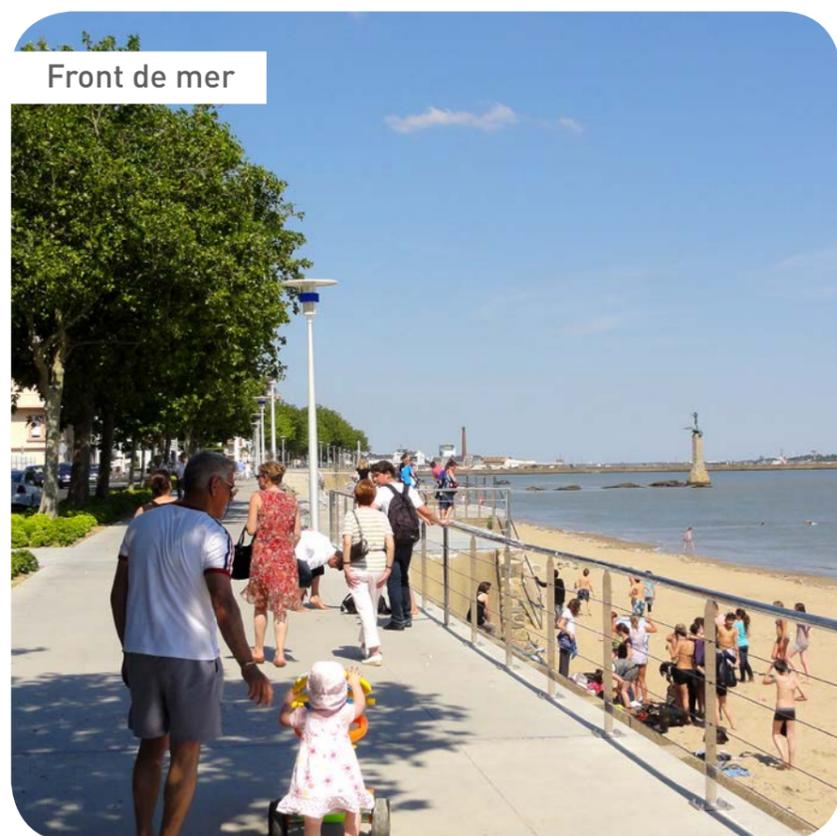
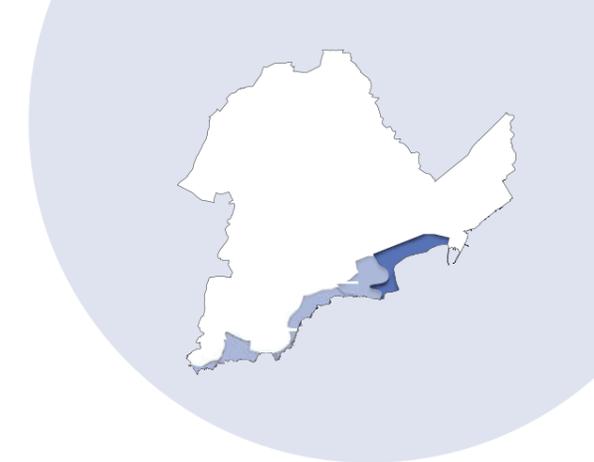
L'architecture d'avant-guerre, très typée, côtoie des ensembles de la reconstruction emprunts d'un classicisme moderne.

Les fronts bâtis continus découpent franchement l'horizon. La végétation est plus structurée et circonscrite dans des ensembles emblématiques comme le Jardin des Plantes.

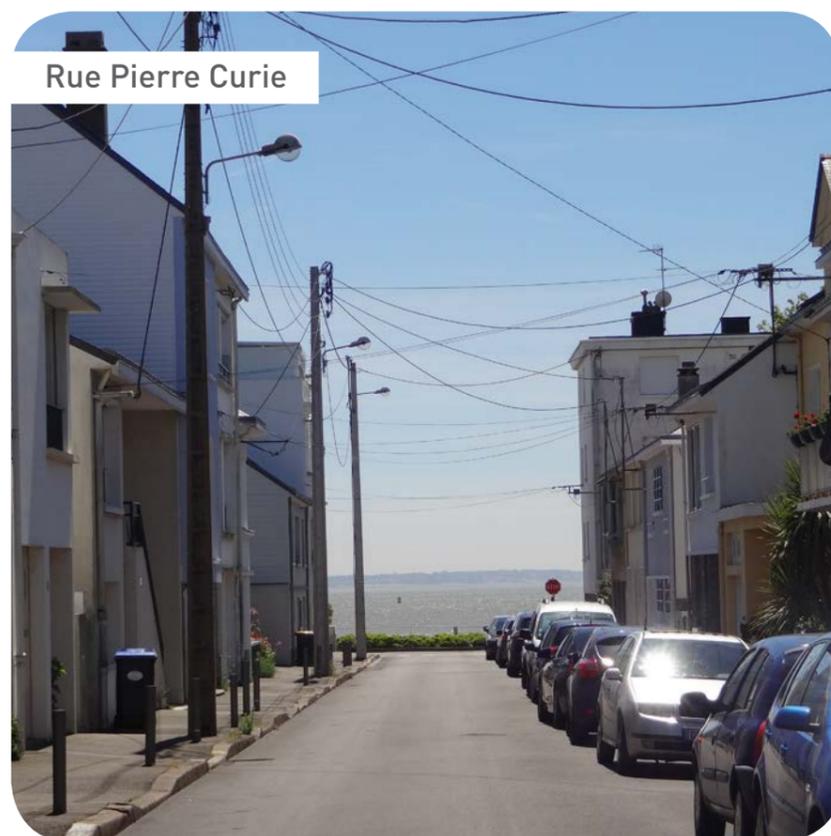
A l'ouest du parc paysager, la trame viaire alternant tracés rectilignes et lacets génère des paysages tantôt ouverts, tantôt fermés. Le bâti y est plus hétéroclite dans sa forme, son gabarit et son implantation.

Il en résulte une grande variété de situations dans lesquelles s'ouvrent de nombreuses fenêtres sur le ciel et sur une végétation plus diffuse.

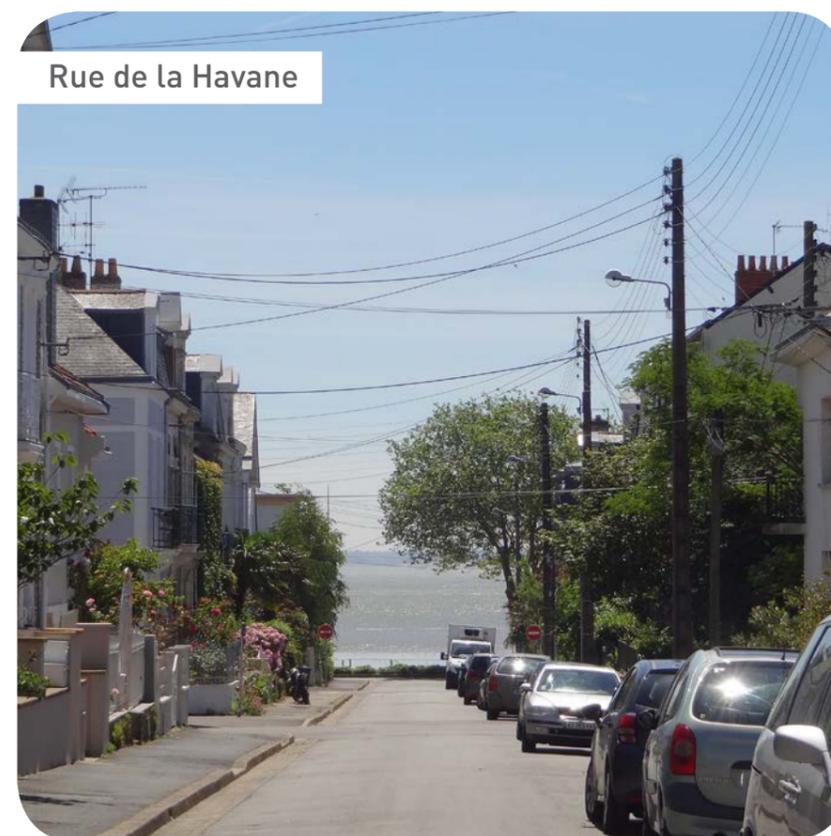
* se référer au lexique



Front de mer



Rue Pierre Curie



Rue de la Havane

« La ville descend vers une côte sableuse [...].
L'espace public du front de mer s'étire le long des plages. »

La corniche urbaine

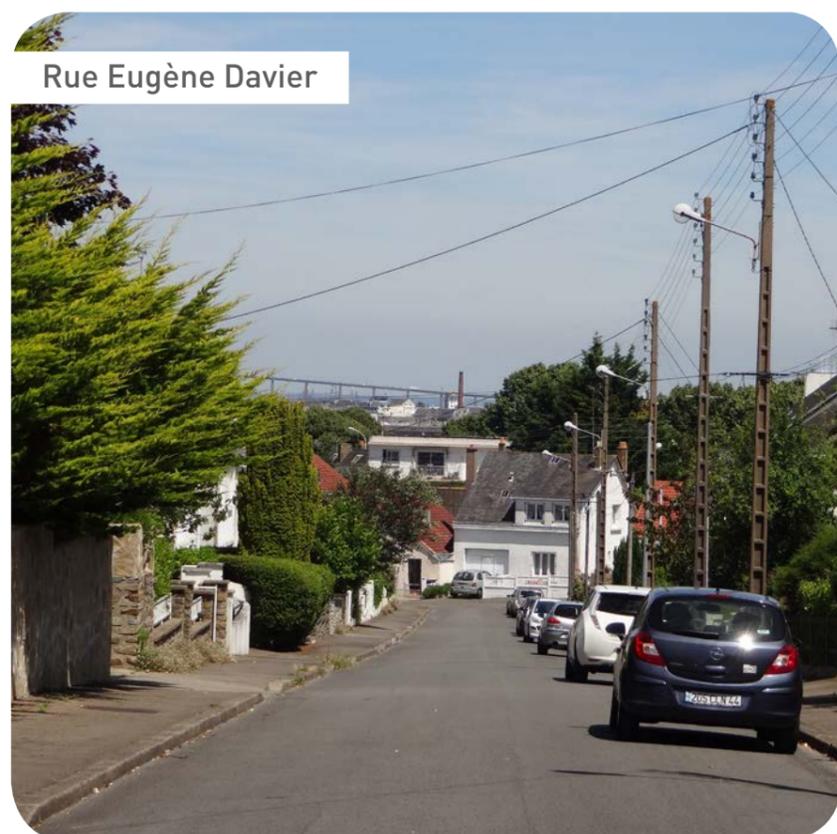
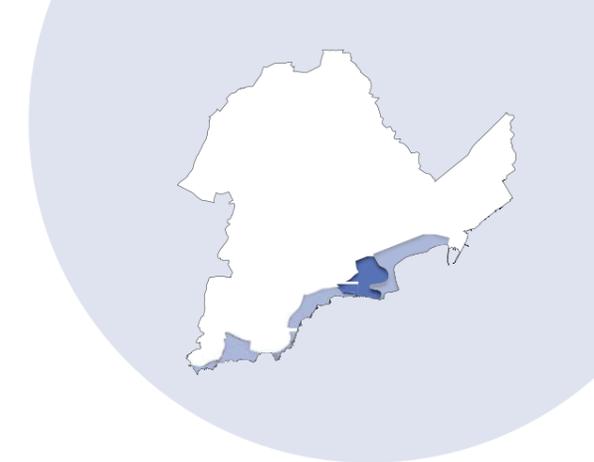
La rive sud (Saint-Brévin-les-Pins) s'incline et l'horizon s'ouvre franchement sur l'océan. La ville prend de la hauteur au bord d'une côte rocheuse. Le chemin côtier et les fonds de parcelle dessinent un front de mer plus intimiste et néanmoins urbain.

La Corniche urbaine est un territoire vallonné dans lequel les montées et descentes s'effectuent rapidement, et avec elles alternent les vues plongeantes et les ouvertures sur le ciel.

La tour constitue une figure bâtie emblématique qui dessine un horizon distinctif et marque des seuils.

Sa verticalité contraste avec un bâti environnant plus bas, composé en grande partie de maisons individuelles en mitoyenneté, mais ponctué d'ensembles collectifs en développement.

Les retraits par rapport à la rue, presque systématiques, desserrent la perspective et amènent la végétation au plus près de l'espace public.



Rue Eugène Davier



Vue sur Kerlédé

« La ville prend de la hauteur au bord d'une côte rocheuse. »

La corniche boisée

La côte rocheuse ponctuée par le talweg* de Gavy est surmontée d'une strate densément boisée derrière laquelle s'efface un bâti majoritairement individuel et éparse.

Cette strate remonte jusqu'à la trame viaire principale : route de la Côte d'Amour et route de Saint-Marc, où elle s'estompe progressivement au profit des constructions.

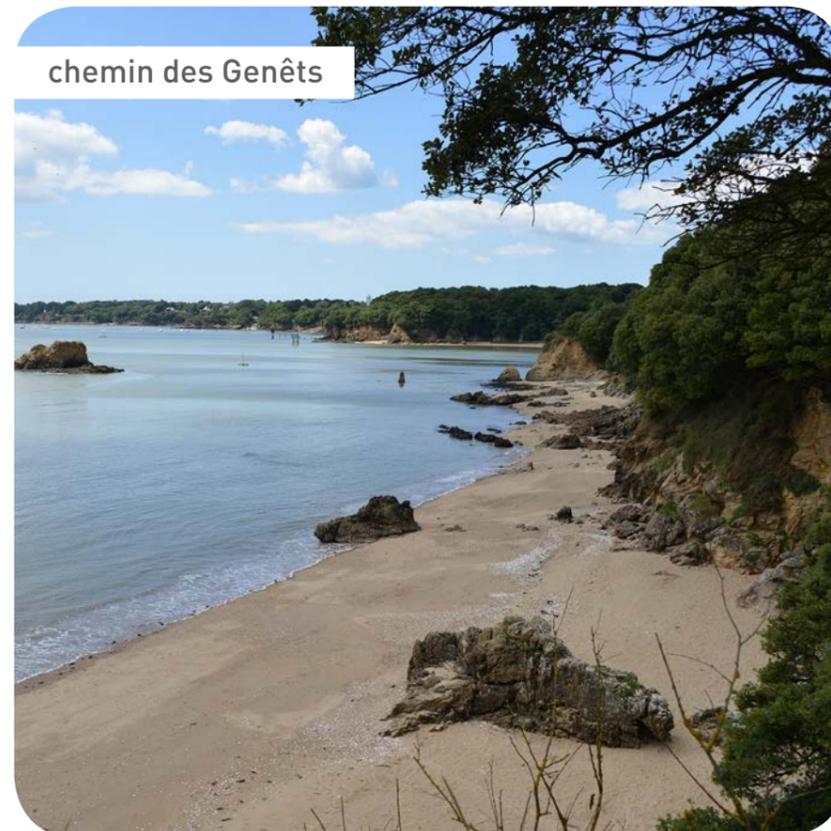
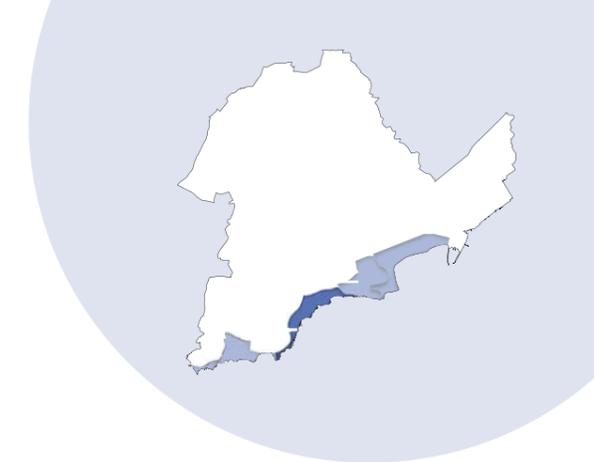
Différentes époques d'urbanisation sont lisibles dans l'agencement des bâtiments et le tracé des voies,

depuis les noyaux anciens (route de Gavy par exemple) vers les aménagements plus récents caractérisés par des opérations isolées.

Il en résulte de grandes nuances paysagères où la proportion de minéral et de végétal peut varier sensiblement.

Les perspectives vers l'océan sont ténues. Elles sont d'avantage créées par les fenêtres ménagées entre le bâti et la végétation que par la trame viaire*.

* se référer au lexique



« La côte rocheuse [...] est surmontée d'une strate densément boisée derrière laquelle s'efface un bâti. »

Le bourg balnéaire

De la plage du Grand Traict à celle de la Courance, le paysage bâti se resserre à mesure que l'on s'approche du bourg historique de Saint-Marc.

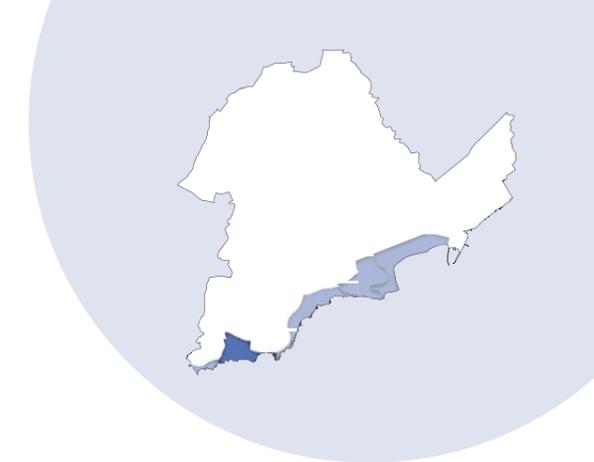
La palette construite est composite : une architecture modeste et basse côtoie des villas d'avant-guerre et des ensembles contemporains, individuels ou collectifs. L'église joue le rôle de référent visuel, unifiant cette diversité.

Les franges du bourg retrouvent une alternance de masses boisées et d'éléments bâtis.

A mesure que l'on remonte dans les terres, le caractère balnéaire architectural et végétal se mâtine* d'une identité plus bocagère, jusque dans le secteur du Courtil-Brécard.

La côte sableuse ponctuée de pointements rocheux engendre plusieurs séquences paysagères, suivant l'avancement des constructions au plus près de l'océan, ou au contraire en retrait au profit d'un rideau boisé.

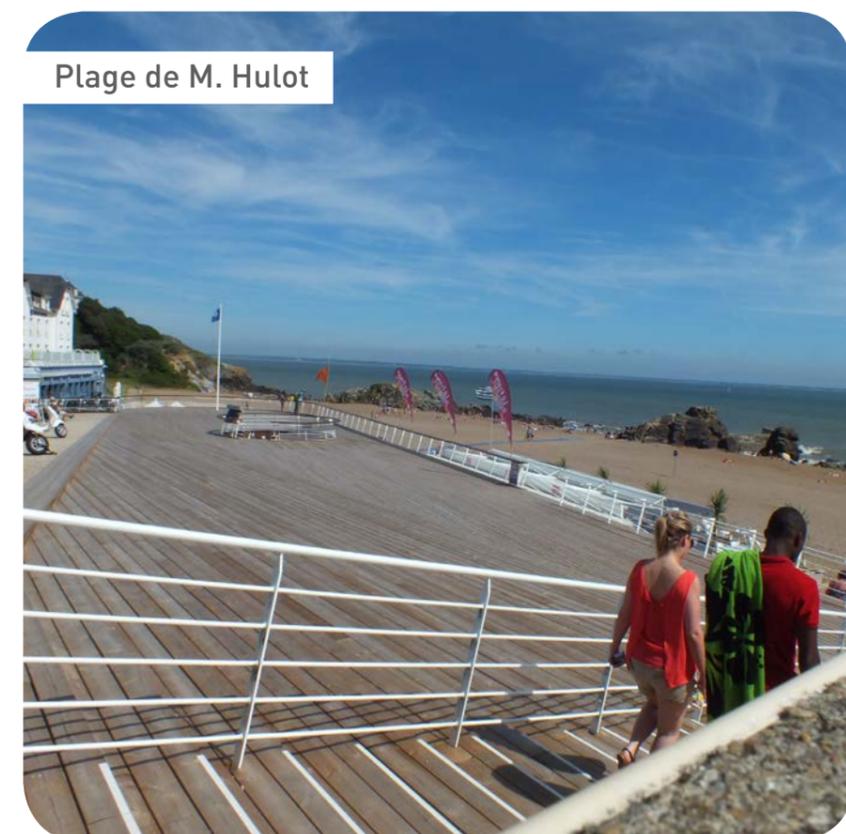
* se référer au lexique



Allée Sarah Vaughan



Villa remarquable



Plage de M. Hulot

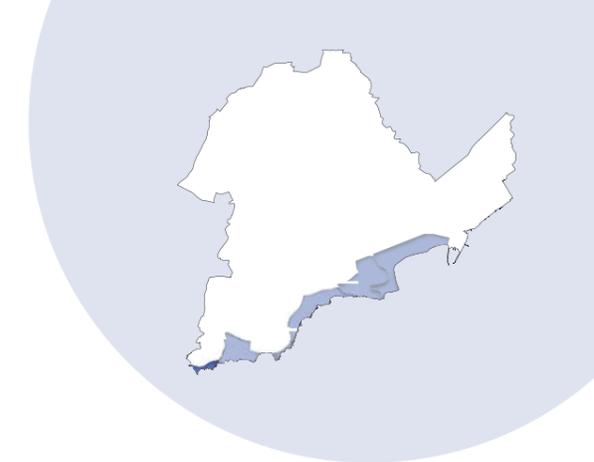
« Une architecture modeste basse cotoie des villas d'avant-guerre et des ensembles contemporains. »

Les plages boisées

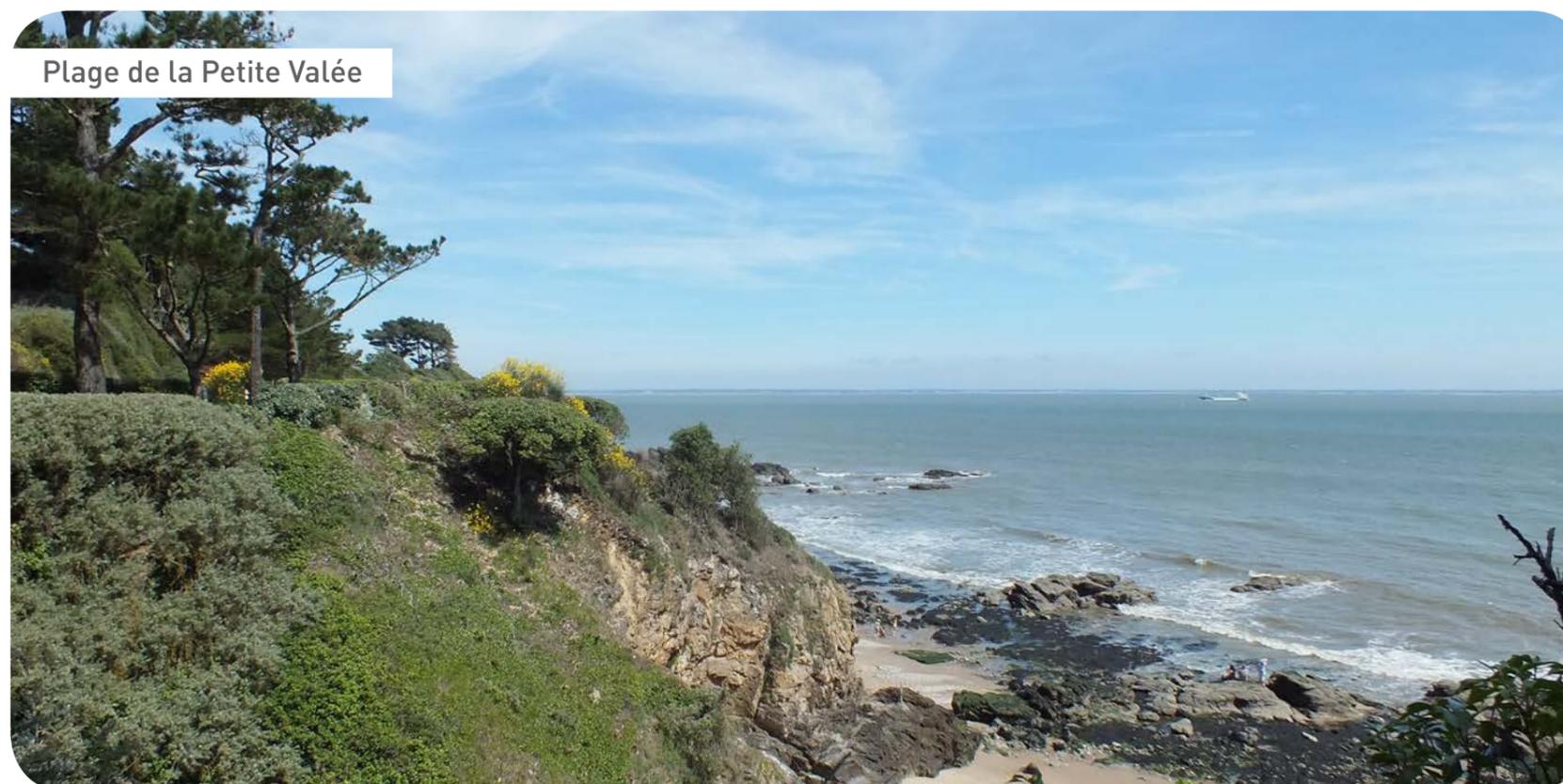
Le profil côtier alterne massifs rocheux et plages. Entre descente vers l'océan et remontée vers les terres, les mouvements du relief créent un paysage vallonné qui rythme des séquences plus intimes et des perspectives sur le lointain maritime.

La strate boisée est à nouveau très dense. S'y glissent des constructions individuelles d'époques et de styles variés, dont certaines recèlent une forte valeur patrimoniale.





Chemin de Chemoulin



Plage de la Petite Vallée

« Les mouvements du relief créent un paysage vallonné qui rythme des séquences plus intimes et des perspectives. »

Coteau maritime

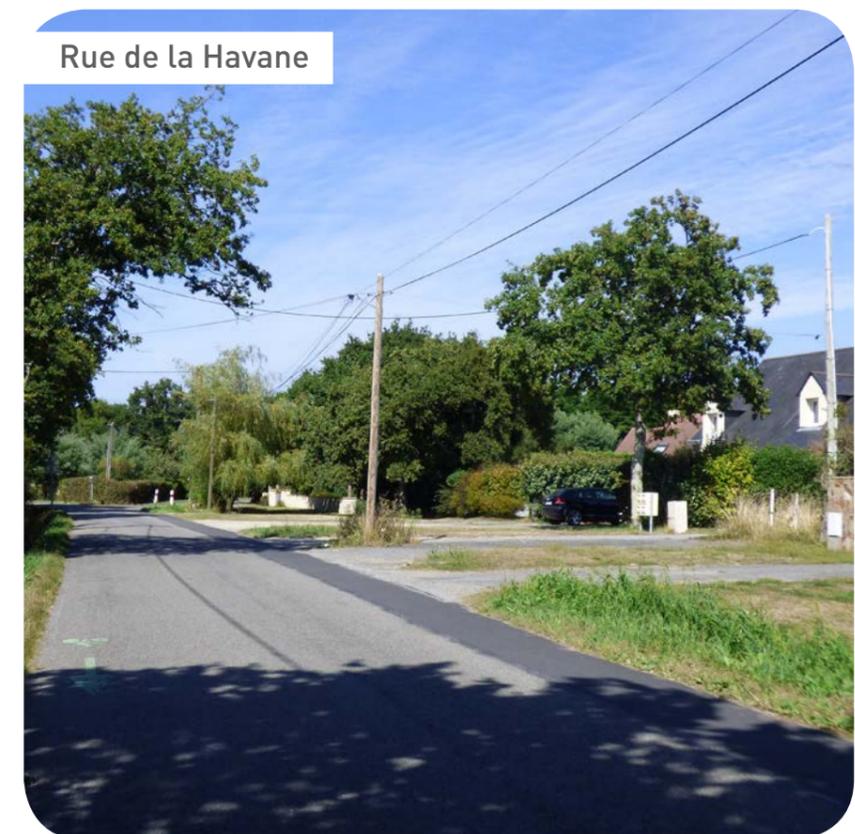
Le bocage maritime habité

Depuis la route D92, un tissu bocager descend en pente douce vers l'océan. De hauteur variable, les haies boisées demeurent denses.

Au fil des saisons, des fenêtres s'ouvrent sur le lointain maritime depuis les lisières.

Des noyaux urbains faits d'habitat individuel se sont développés le long des routes, très souvent à partir d'exploitations agricoles préexistantes.

Organisés en « villages-rues », ils s'insèrent dans le paysage traditionnel en le métissant. Ainsi, le végétal agricole cultivé s'entrecroise avec le végétal architecturé des jardins domestiques.





« De hauteur variable, les haies boisées demeurent denses. »

La ville aux connexions vertes

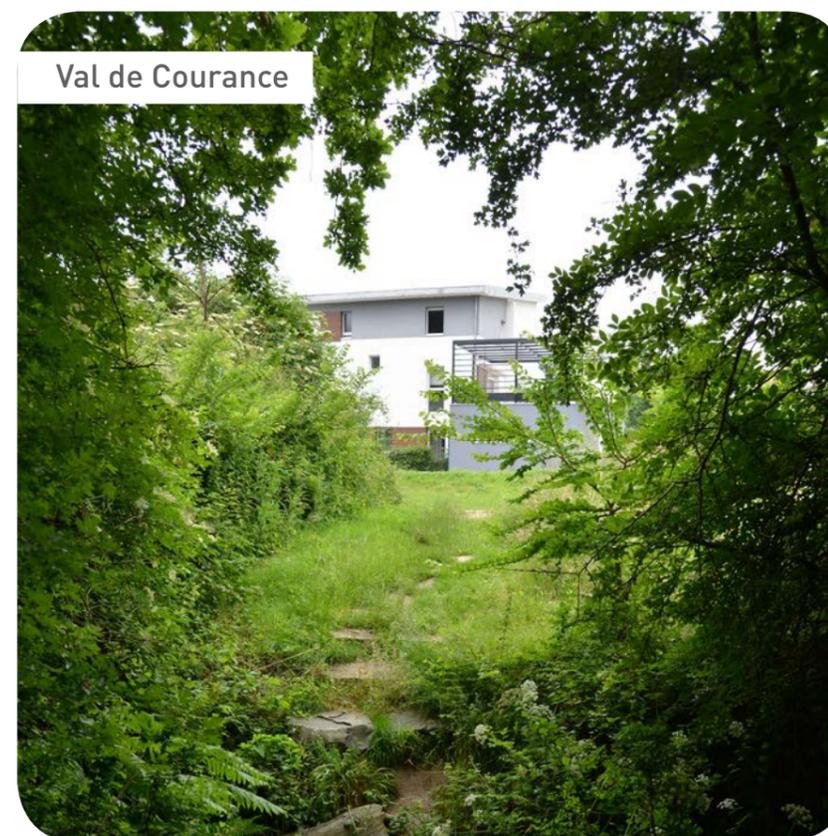
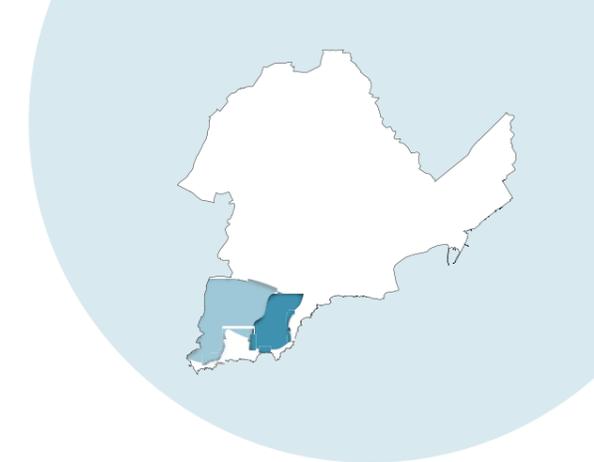
Le territoire se structure selon deux axes topographiques perpendiculaires : le talweg de Gavy sur sa partie nord, orienté est-ouest, le val de Courance descendant vers l'océan, orienté nord-sud.

La ville s'agence suivant cette géographie et les nécessités qu'elle génère, notamment en matière de gestion des eaux.

Les tissus urbains alternent donc espacements et resserrements.

Au gré de ces mouvements, la forme et la place du végétal se modulent. Nombreux sont les bosquets, mais aussi les éléments bocagers, comme sur le chemin du Prazillon, qui témoignent d'un paysage passé tout en se mêlant au présent.

Disposés en masse, en linéaire ou de façon isolée, l'arbre et l'arbuste composent l'espace tout autant que le bâti individuel et collectif de la ville aux connexions vertes.



« Les tissus urbains alternent donc avec espacements et resserments.
Au gré de ces mouvements, la forme et la place du végétal se modulent. »

Ville bocagère

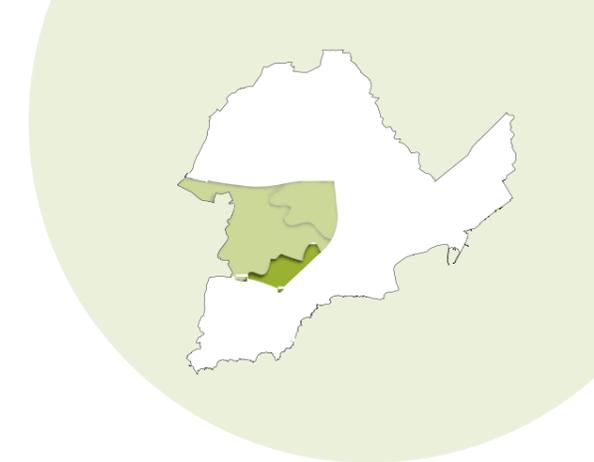
Les activités aux portes du bocage

De part et d'autre des voiries (rue Michel-Ange, chemin de Berregas, rue Albert Einstein) se distribuent des fonctions urbaines qui, identifiées par des typologies architecturales distinctes, dessinent un quadriptyque. La zone d'activités de l'Étoile du Matin, sa façade commerciale sur la route D92 et son deuxième rideau tertiaire, côtoie le bois habité d'Heinlex.

Le campus universitaire se caractérise par l'étendue des espaces de plein air : terrains de sport, stationnements, lieux d'agrément.

Les bâtiments s'y posent en objets dont certains, par leur gabarit et leur visibilité, deviennent des totems. Plus au nord, le long du boulevard Georges Charpak, la Cité Sanitaire se pose en monument urbain.

Son insertion dans le territoire soulève la question du traitement des transitions entre territoires urbanisés et secteurs agricoles ou naturels. L'arbre apparaît en figure unificatrice du paysage, qu'il soit utilisé en masse (bois d'Heinlex), en ligne (front boisé sur le boulevard Georges Charpak) ou de manière isolée.



« Le végétal apparaît en figure unificatrice du paysage, qu'il soit utilisé en masse, en ligne ou de manière isolée. »

Le bocage habité

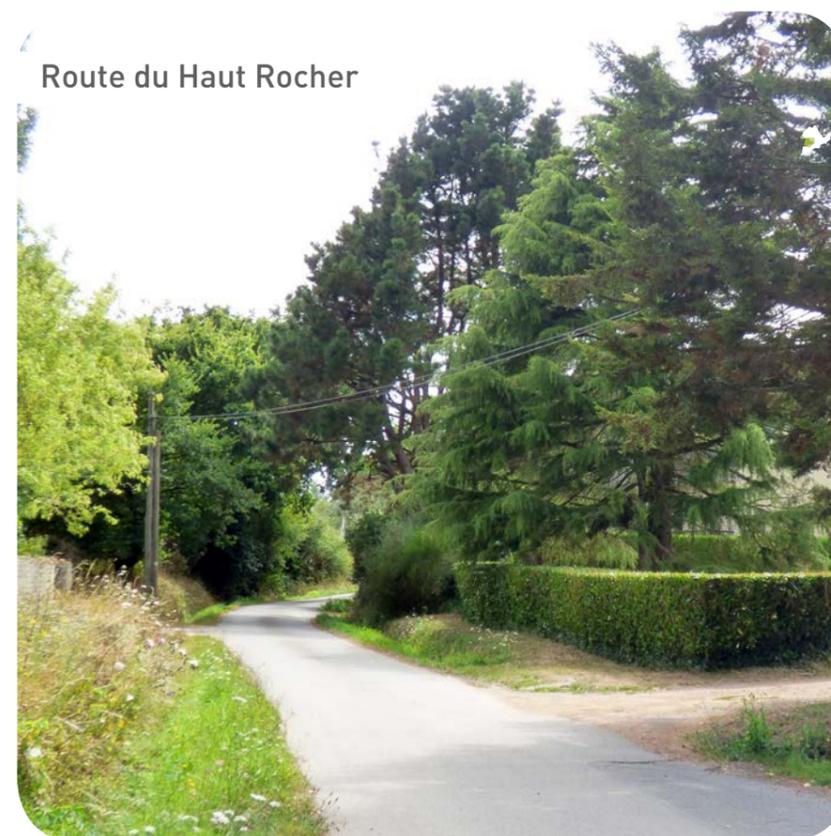
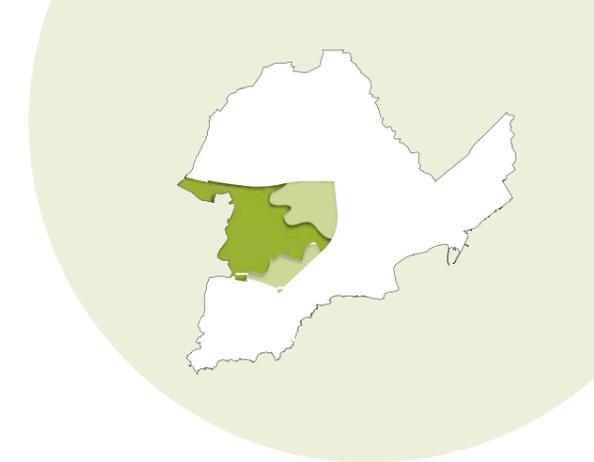
S'étendant du nord au sud entre deux lignes de crête principales, le paysage bocager esquive rapidement la ville. Seuls quelques signaux, telles que les tours de logements des quartiers de la Bouletterie et de la Chesnaie, rappellent sa proximité derrière les rideaux boisés.

Car le bocage a grandement conservé ses traits caractéristiques même si, çà et là, les haies peuvent ne plus être continues.

Des boisements se développent sur les parcelles qui ne sont plus exploitées. Les voies de communication drainent une urbanisation linéaire de maisons individuelles. Les éléments du paysage antérieur s'entrecroisent avec les initiatives des particuliers, entre végétal utilitaire et végétal esthétique.

Route de Guérande





« Des boisements se développent [...].
Les voies de communication drainent une urbanisation linéaire. »

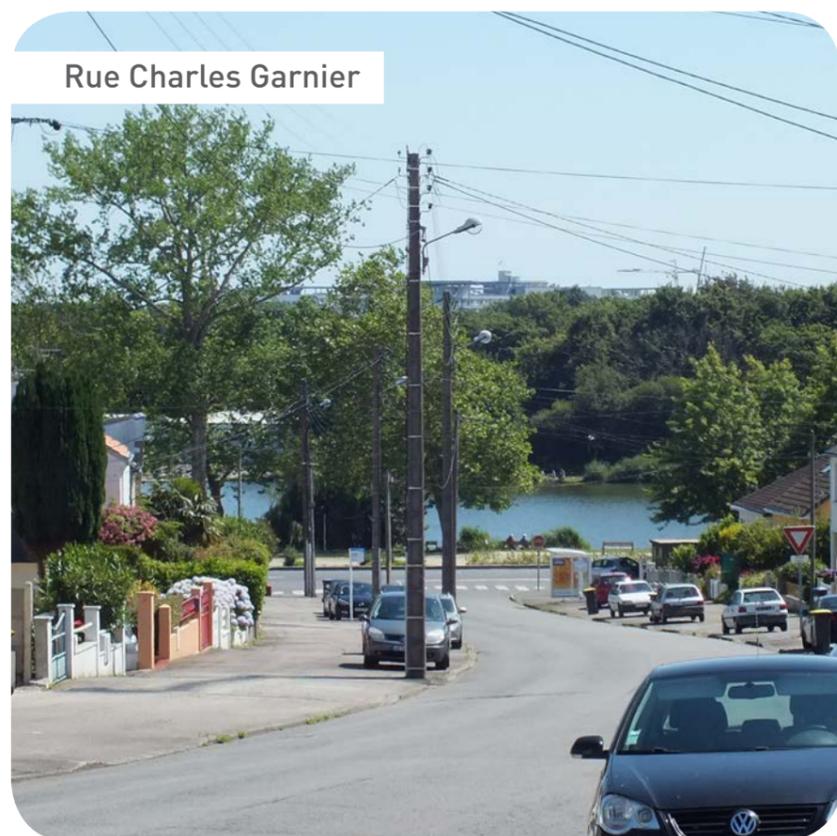
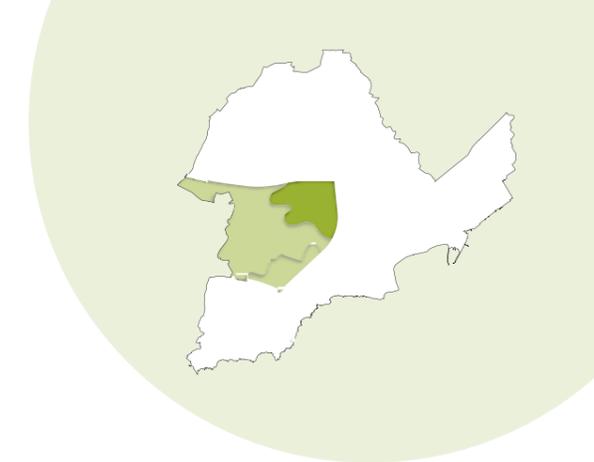
Le bourg et son étang

Le territoire et son paysage sont ici duals. Sur son promontoire, le bourg de l'Immaculée domine « son » étang, tout comme l'étang contribue à singulariser cette partie de Saint-Nazaire.

La question des vues s'avère ici essentielle. Suivant la localisation du spectateur, les rapports entre ville et campagne, naturel et artificiel, s'inversent littéralement. Les voies et les rives revêtent une importance particulière en ce qu'elles déroulent le paysage. Tracées perpendiculairement à la route des Québrais, les rues Charles Garnier, du château de Beauregard, Charles Sainte-Beuve et du bois de la Chapelle plongent sur le grand paysage, dont l'étang constitue le premier plan.

La disposition de la végétation sur ses berges participe alors de cette mise en scène.





Rue Charles Garnier



Etang du Bois Joalland

« Sur son promontoire, le bourg de l'Immaculée domine « son étang »,
tout comme l'étang contribue à singulariser cette partie de Saint-Nazaire. »

Les marches de la Brière

Le bourg commercial

La partie du bourg de l'Immaculée située au nord de la route D213 présente un visage différent de celle localisée au sud.

L'urbanisation pavillonnaire contemporaine se développe de part et d'autre d'un ensemble de grandes surfaces commerciales qui joue autant le rôle de pôle d'activités que de référent paysager.

Tantôt la trame viaire emprunte des tracés anciens, tantôt elle répond à des principes d'aménagement typiques du lotissement.

Dans tous les cas sa structure est souple. La progression s'effectue ainsi par séquences dont le couronnement boisé, en arrière-plan, s'avère le dénominateur commun. L'horizon construit relativement bas laisse en effet surgir les arbres, dont certains sont hérités du paysage antérieur.





Route Bleue



Rue de l'Etoile du Matin



« L'urbanisation contemporaine se développe de part et d'autre d'un ensemble de grandes surfaces commerciales qui joue autant le rôle de pôle d'activités que de référent paysager. »

L'agriculture aux portes de la Brière

Le territoire en plateau accueille un bocage alternant les parcelles cultivées de taille variable et de multiples bosquets.

Les routes et chemins sinueux bordés de haies boisées denses complètent le portrait d'un paysage resserré. Les implantations humaines y sont très présentes, sous différentes formes : exploitations agricoles, activités maraîchères, artisanales, habitat...

Elles se développent le long des voies jusqu'à créer une façade continue, comme sur la route de la Motte Allemand. En progressant vers le nord, le plateau plonge soudain vers la Brière. Sur sa crête, de nombreuses fenêtres permettent d'appréhender le grand marais.





« Le territoire en plateau accueille un bocage alternant les parcelles cultivées de taille variable et de multiples bosquets. »

Le bocage industriel

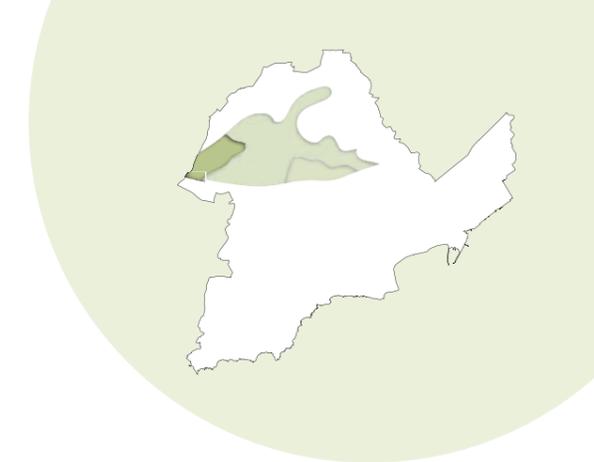
Au sein du tissu bocager apparaît la zone industrielle de Brais-Pédras.

La densité végétale fait contrepoint aux surfaces dédiées au stationnement ainsi qu'à la circulation des véhicules. Par un jeu de plans, les rideaux boisés et bâtis se succèdent et créent une diversité de situations.

La localisation de la zone industrielle, entre environnement agricole, noyaux d'habitat et infrastructures de transport (routes et voie ferrée) pose d'une part la question des transitions paysagères et d'autre part celle de la mise en scène des locaux d'activités au sein du grand paysage.



D47



« Au sein du tissu bocager apparait la zone industrielle de Brais-Pédra. »

Brière nazairienne

Les marais urbains

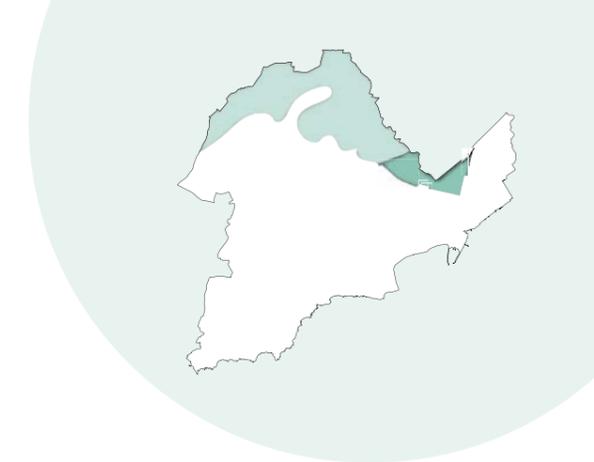
Un « marais intérieur », cadré par les fronts urbains de Saint-Nazaire et Trignac, ouvre des perspectives sur le lointain. Il en résulte un paysage contrasté dans lequel l'agriculture côtoie la ville au plus près.

L'îlot urbain de Prézégat se caractérise par un bâti majoritairement individuel ponctué par un ensemble de tours qui constituent des repères forts.

Le végétal infuse jusqu'au cœur du quartier, sous des formes boisées développées. Peu perceptible de prime abord, la topographie y crée pourtant des situations de belvédère sur les alentours.

Les lisières de Prézégat ménagent des vues sur les marais environnants et le grand paysage urbain en fond.

Sur leur flanc est, les marais urbains sont bordés par le quartier d'Herbins, essentiellement pavillonnaire. Ce dernier marque un trait d'union entre la Brière et la zone industrialo-portuaire : les fenêtres sur le pré-marais de Grandchamp, depuis la rue Daniel Mayer, alternent avec la vue sur les grues du port, par-delà la halte ferroviaire de Penhoët.



Vue sur Prézégat depuis le Chemin de Prévoir



Vue sur Prézégat depuis la Rue Henri Matisse



« Les lisières de Prézégat ménagent des vues sur les marais environnants et le grand paysage urbain en fond. »

Les marais traditionnels

Un territoire en pente douce vers la Brière marqué par la forte imbrication d'un bocage dense et de marais (La Noé de Cuneix).

Au-delà de l'ultime frange bocagère, le paysage s'ouvre littéralement vers les grandes étendues briérones (Marais d'Ust et Grand Marsac).

Les fenêtres sur le lointain sont cadrées par des haies boisées fournies, lesquelles distinguent la moindre variation topographique entre les terres hautes et les marais.

Les noyaux urbains prennent place sur des « îles » signalées par des arbres de fort développement qui estompent la présence du bâti, constitué de maisons individuelles présentant une grande variation d'implantations.

Pairie équestre





Port du Vivier



Marais aux multiples usages



« Au-delà de l'ultime frange bocagère,
le paysage s'ouvre littéralement vers les grandes étendues briéronnes. »

- **Bassin versant** : ensemble de la surface d'un territoire ou l'eau ruisselle vers un point bas ou une ligne de talweg.
- **Bocage** : ensemble de parcelles agricole fermées par des haies plantées.
- **Bosquet** : ensemble d'arbres regroupés en masses de taille variable.
- **Cassini** (carte de) : première carte topographique et géométrique établie entre 1750 et 1790 à l'échelle du royaume de France par 3 générations de la famille Cassini.
- **Chemin de brouettes** : chemin historique de liaison douce, pas plus large qu'une brouette.
- **Crête** : ensemble de points hauts d'une ligne topographique.
- **Dépression** (topographique) : creux topographique dont l'altitude est inférieure à celle des régions voisines et les pentes convergent vers elle. On peut en trouver sous différentes formes comme des zones humides ou des lacs.
- **Estran** : partie du littoral qui se couvre et se découvre à chaque marée par la mer.
- **Front bâti** : alignement de façades bâtis continues
- **Géologie** : ensemble des caractères du sous-sol d'une région.
- **Horizon** : ligne imaginaire où le ciel et la terre (ou la mer) se rencontrent.
- **Hydrographie** : l'ensemble des cours d'eau d'une région donnée, organisés en bassins hydrographiques (ou bassin versant).
- **Ligne de crête** : ligne de points topographiques les plus hauts (schéma).
- **Lisière** : limite entre deux milieux, deux espaces distincts.
- **Mâtiner** : compromettre la pureté de quelque chose en y apportant des éléments extérieurs.
- **Monolithique** : constitué d'un seul bloc de pierre.
- **Morphologie** : relatif à la forme et la structure externe de différents composants.
- **Multiséculaire** : qui a duré plusieurs siècle.
- **NFG** : (nivellement général de la France) : constitue un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français.
- **Plateau** : plaine située sur les hauteurs.
- **Quadriptyque** : tableau en quatre parties.
- **R+3+Combles** : construction comprenant un rez-de-chaussée, 3 étages et des combles.

Bibliographie et références

- **Strate végétale** : niveau d'étagement vertical d'un ensemble végétal.
- **Rivulaire** : qui se rapporte au biotope d'une rivière ou de ses rives.
- **Talweg ou ligne de talweg** : ligne de points topographiques les plus bas (schéma).
- **Topographie** : représentation sur plan ou carte des formes et détails visibles sur le terrain, qu'ils soient naturels (notamment le relief et l'hydrographie) ou artificiels (comme les bâtiments, les routes, etc.).
- **Toponymie** : ensemble de noms de lieux d'une région
- **Trame verte et bleue** : réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire.
- **Trame viaire** : ensemble du réseau de voies de déplacement (souvent hiérarchisé en fonction de leur importance : boulevard, avenue, rue).
- **Versant** : territoire compris entre une ligne de crête et une ligne de talweg.

- **Trame verte et bleue**

www.trameverteetbleue.fr/

- **Atlas des paysages de la Loire-Atlantique**

www.paysages.loire-atlantique.gouv.fr

- **Plan local de l'Urbanisme de Saint-Nazaire**

www.mairie-saintnazaire.fr

- **L'Atelier :**

centre d'information sur les projets urbains de la ville

6 avenue de la République

44600 Saint-Nazaire

02 40 66 91 24

atelier@mairie-saintnazaire.fr

- **Convention Européenne du Paysage**

www.coe.int/fr/web/landscape

- **SCOT**

www.scot-metropole-nantes-saint-nazaire.com

- **CARENE**

www.agglo-carene.fr

Ville de Saint-Nazaire

Service Bureau d'Etude
Aménagements Urbains

